



Assemblée générale

Distr. générale
26 mars 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 140 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires

du financement des opérations de maintien
de la paix des Nations Unies

Rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

Rapport du Secrétaire général

Additif

Le présent additif contient des informations qui viennent compléter celles figurant dans la section II du document A/62/766.



Table des matières

	<i>Page</i>
II. Exécution du budget (<i>suite</i>)	5
A. Département des opérations de maintien de la paix	5
B. Cabinet du Secrétaire général	41
C. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU	41
D. Bureau des services de contrôle interne	42
E. Bureau des affaires juridiques	46
F. Département de l'information	47
G. Département de la gestion	49
H. Département de la sûreté et de la sécurité	68

Sigles

AMISOM	Mission de l'Union africaine en Somalie
BINUB	Bureau intégré des Nations Unies au Burundi
BINUSIL	Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone
BSL	Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi
BUNUA	Bureau des Nations Unies en Angola
BUNUTIL	Bureau des Nations Unies au Timor-Leste
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
COCOVINU	Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (Iraq)
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FMI	Fonds monétaire international
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
MANUA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan
MANUTO	Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental
MINUAD	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
MINUBH	Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUGUA	Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala
MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
MINUNEP	Mission des Nations Unies au Népal
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
MINUSIL	Mission des Nations Unies en Sierra Leone
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MINUT	Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
MINUTAC	Mission des Nations Unies au Tchad et en République centrafricaine
MONUA	Mission d'observation des Nations Unies en Angola
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

MONUG	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
MONUIK	Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït
MUAS	Mission de l'Union africaine au Soudan
NORDCAPS	Mécanisme coordonné des pays nordiques pour l'appui militaire à la paix
ONUB	Opération des Nations Unies au Burundi
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
SÉDOC	Système de diffusion électronique des documents
SIG	Système d'information géographique
SIG	Système intégré de gestion
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication
TIC	technologies de l'information et des communications
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNSMA	Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan
UNTOP	Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tadjikistan

II. Exécution du budget *(suite)*

A. Département des opérations de maintien de la paix

1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou des forces de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
45 exposés au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale et aux organes délibérants	70	Exposés
255 réunions/séances d'information avec les États Membres, les organisations régionales, les groupes d'amis et les groupes de contacts	323	Réunions et séances d'information
150 exposés sur des questions liées au maintien de la paix lors de conférences, de séminaires et d'autres manifestations publiques	310	Toutes activités de représentation confondues, coordonnées par le Bureau du Secrétaire général adjoint. Des activités bilatérales menées par le Département sont comprises dans le nombre effectif total des exposés.
7 publications dans la presse (articles, points de vue ou lettres au rédacteur en chef)		Contenu des publications présenté chaque semaine sur iSeek et l'intranet du Département des opérations de maintien de la paix
	3	Trois lettres publiées dans <i>The Economist</i> , <i>l'International Herald Tribune</i> et le <i>Washington Times</i>
	1	Un point de vue publié dans <i>l'International Herald Tribune</i>
75 entretiens et réunions d'information avec les médias	83	Entretiens
	16	Séances d'information
	7	Conférences publiques
	5	Documentaires
	1	Comité de rédaction
	1	Débat en ligne
Rapports, y compris des propositions et des notes d'information, aux États Membres sur le projet Maintien de la paix à l'horizon 2010	Oui	Le projet « Opérations de paix à l'horizon 2010 » étant l'une des priorités du Département des opérations de maintien de la paix, de même que la fourniture d'une orientation et d'un appui aux opérations en cours et à la planification de nouvelles opérations, et la mise en œuvre du projet de réorganisation du Secrétaire général,

les cadres supérieurs et les membres du personnel font régulièrement rapport et présentent des exposés aux États Membres sur la mise en œuvre des 5 domaines prioritaires du projet. Le Département des opérations de maintien de la paix fait régulièrement le point (deux fois par mois) avec le Comité spécial des opérations de maintien de la paix sur différents aspects du projet. Les exposés présentés jusqu'ici portent sur l'état d'avancement de la réforme en général et sur la force de police permanente. La proposition de réforme du Service mobile est l'une des principales composantes du projet « Opérations de paix à l'horizon 2010 ».

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
Organisation de la Conférence de 2007 des chefs de mission	Non La Conférence des chefs de mission a été reportée en attendant les décisions de l'Assemblée générale sur les propositions de réorganisation du Département des opérations de maintien de la paix (la Conférence s'est tenue en octobre 2007).
Organisation de la Conférence de 2007 à l'intention des responsables de l'information	Oui Tenue du 10 au 12 avril 2006 avec les responsables de l'information de 18 missions de maintien de la paix et missions politiques, la Conférence a donné lieu à la publication d'un document contenant 17 recommandations finales sur les thèmes suivants : <ul style="list-style-type: none"> a) Intégration systématique de l'information dans les missions de maintien de la paix; b) Professionnalisation de l'information dans les missions de maintien de la paix; c) Questions relatives aux procédures et aux structures; d) Communication et échange de l'information.
Diffusion dans toutes les opérations de maintien de la paix de 5 nouvelles politiques concernant les domaines suivants : gestion intégrée des missions; désarmement, démobilisation et réintégration; état de droit; réforme du secteur de la sécurité; affaires	Oui Directive de politique générale sur les projets à effet rapide (février 2007) Directive sur l'égalité des sexes dans les opérations de maintien de la paix (novembre 2006)

civiles; égalité des sexes; pratiques optimales; gestion des dossiers; formation; et VIH/sida

Mise au point des programmes d'études destinés aux cours prioritaires à dispenser dans les missions, à savoir : procédures de commandement dans les unités de police constituées, réforme et restructuration de la police locale, recrutement de personnel civil dans les missions, gestion des indemnités et prestations et contrôle de l'exécution des contrats relatifs aux services en matière de communications et de technologies de l'information dans les missions

Organisation de 6 cours, 8 séminaires régionaux, 20 conférences dans le cadre de séminaires/cours sur le maintien de la paix et participation à un exercice militaire de maintien de la paix à l'échelle régionale organisé par un État Membre

Normes intégrées de désarmement, démobilisation et réintégration (décembre 2006)

Stratégie de gestion de l'information du Département des opérations de maintien de la paix

Réalisation de sondages dans les opérations de maintien de la paix (en partenariat avec le Département de l'information)

Oui Le Service intégré de formation et la Division de la police ont organisé un atelier en vue de mettre au point des programmes d'études à l'intention des unités de police constituées et un cours de formation concernant la réforme de la police locale. Un programme de formation à l'intention du personnel civil, y compris sur le recrutement du personnel dans les missions et la gestion des indemnités et prestations, a été élaboré. Les thèmes abordés ont été présentés – et devraient l'être désormais tous les ans – à la conférence des responsables des bureaux du personnel civil. Le Service des transmissions et de l'informatique a mis au point un programme de formation, portant notamment sur le contrôle de l'exécution des contrats à l'intention des responsables de niveau intermédiaire. Ce programme porte également sur les achats et les finances, la gestion des marchés et le règlement des litiges.

11 Cours de formation au maintien de la paix organisés avec 9 États Membres pour un total de 332 participants

8 Séminaires régionaux et internationaux organisés avec 7 États Membres pour un total de 182 participants

26 Conférences et séminaires organisés dans le cadre d'activités internationales de formation au maintien de la paix avec 20 États Membres et les missions des Nations Unies (environ 1 089 participants)

4 Grandes manœuvres régionales d'entraînement au maintien de la paix organisées avec l'aide de 4 États Membres (environ 780 participants)

6 Activités de formation sur l'organisation des carrières menées dans le cadre du Programme de formation des cadres supérieurs des missions à l'administration et à la gestion des ressources,

- à l'intention des responsables de la gestion des crises et des responsables des missions (136 participants)
- 12 Activités de formation avant le déploiement à l'intention des nouveaux membres du personnel au Siège de l'ONU et dans les missions (296 participants au total)
- 4 Mise au point de matériels de formation : 1 nouveau manuel de la police des Nations Unies, 1 révision du module de formation générique (et traduction en français), achat de manuels de formation destinés aux hauts responsables des missions
- 10 Évaluation des activités de formation organisée dans 3 missions des Nations Unies et 7 États Membres à l'intention de 259 soldats de la paix
- 48 Activités de formation au maintien de la paix, portant sur des questions de fond et des questions techniques, organisées dans plusieurs bureaux du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions (312 participants au total)
- 3 Missions de validation des cours assurés à l'intention des militaires et du personnel de la police des missions dans 3 centres nationaux de formation au maintien de la paix
- 82 Parrainage de participants (militaires, policiers, civils) des nouveaux États Membres fournisseurs de contingents ou d'effectifs de police pour qu'ils suivent 19 stages agréés consacrés au maintien de la paix dans 8 centres nationaux de formation
- Oui Étude conjointe (Section des meilleures pratiques de maintien de la paix/Programme des Nations Unies pour le développement) sur les meilleures pratiques concernant la fourniture d'un appui intégré des organismes des Nations Unies à la gouvernance locale au Libéria, juin 2007
- Mission d'assistance à l'administration pénitentiaire en Haïti (conseils techniques et appui à la formation), mars 2007
- Organisation de 20 missions de validation des programmes d'études dans les États Membres et les organisations régionales dispensant des cours relatifs au maintien de la paix en vue d'assurer leur harmonisation
- Financement de la participation de 110 militaires, civils et membres de la police d'États Membres, ainsi que de représentants des missions et du Siège de l'ONU à des cours dispensés par des États Membres et des organisations régionales, dont le contenu a été entériné par le Département des opérations de maintien de la paix
- Prestation de conseils d'expert spécialisés et organisation de missions d'évaluation des besoins dans les missions de maintien de la paix dans les domaines du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, de l'état de droit, des affaires civiles, de l'égalité des sexes, des pratiques optimales et de la formation au VIH/sida, à la demande des missions

Mission d'aide à la MINUSTAH dans le domaine de la justice (évaluation de la mission et appui à la planification), avril 2007

Mission d'évaluation technique de l'administration pénitentiaire à Timor Leste, juillet 2006

Désarmement, démobilisation et réintégration :

Mission d'évaluation technique au Népal, décembre 2006

Mission d'évaluation du processus de désarmement, démobilisation et réintégration en Côte d'Ivoire, janvier 2007

Mission d'examen conjointe au Soudan, février 2007

Mission d'examen conjointe en Haïti, février 2007

Mission d'évaluation technique en Somalie, mars 2007

Mission de l'équipe d'appui au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration au Soudan, mai 2007 (90 jours)

Mission d'évaluation du processus de désarmement, démobilisation et réintégration au Libéria, avril 2007

Poursuite de la mise au point d'un portail intranet du Département des opérations de maintien de la paix et renforcement de celui-ci pour en faire le premier outil de centralisation et de diffusion des directives et instructions dans les missions

Mise au point d'un système de gestion de l'information en vue de rassembler et d'échanger les pratiques optimales dans le domaine du maintien de la paix, comprenant des formulaires qui doivent être remplis par les missions et par le Siège en vue de recenser les enseignements tirés de l'expérience et les bonnes pratiques; d'une méthode d'analyse et d'application des enseignements et des pratiques optimales pertinents aux opérations en cours et futures; et d'un système (intranet et réseaux

Oui Le site intranet du Département des opérations de maintien de la paix a été remis en service le 1^{er} novembre 2006; ouvert à l'ensemble du personnel de maintien de la paix, il a été intégré au site iSeek de l'ONU. La base intranet regroupant les politiques, les bonnes pratiques et les rapports a été enrichie grâce à la publication d'une centaine de rapports sur les bonnes pratiques et de 20 politiques et procédures récemment approuvées.

Oui À l'issue d'une phase pilote menée dans plusieurs missions en 2005/06, le système de gestion des connaissances aux fins de la collecte et de la diffusion des pratiques optimales a été étendu à d'autres opérations de maintien de la paix. Il fait fond sur les travaux des spécialistes des pratiques optimales, la boîte à outils des pratiques optimales, les réseaux de praticiens et l'intranet du Département des opérations de maintien de la paix. La boîte à

électroniques, par exemple) permettant de diffuser largement les rapports aux missions et au Siège

Promulgation de la méthode révisée de planification intégrée des missions dans toutes les missions en cours

Élaboration d'un document de stratégie portant sur le renforcement de l'appui au développement des capacités de l'Union africaine

outils fournit des orientations et des modèles pour la rédaction de notes de passation des fonctions, de rapports de fin d'affectation, d'analyses du retour d'expérience et d'enquêtes sur les pratiques, c'est-à-dire les rapports qui permettent aux praticiens de faire connaître les bonnes pratiques du maintien de la paix, et de signaler les domaines qui doivent être améliorés et formuler les recommandations correspondantes. Les réseaux de praticiens mettent en contact les membres du personnel exerçant des fonctions analogues dans différentes missions et facilitent ainsi l'échange latéral de données d'enseignement et d'expérience et de bonnes pratiques. Parallèlement, un processus d'analyse des tendances se dégageant dans les rapports d'échange de l'information a été mis en place sous la forme d'un examen des tendances présenté deux fois par an à l'équipe de direction élargie afin d'enrichir le programme de politique générale du Département. Enfin, on s'emploie à mieux faire connaître la documentation sur les bonnes pratiques en publiant un bulletin périodique et en présentant les nouveaux produits sur l'intranet du Département des opérations de maintien de la paix.

Non Les activités de préparation des missions intégrées se poursuivent : les produits ci-après ont été jusqu'ici exécutés :

a) Projet de directive opérationnelle pour la préparation des missions intégrées, élaboré par le Département des opérations de maintien de la paix et les départements, fonds, programmes et organismes compétents;

b) Débats d'orientation tenus avec le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions et les départements, fonds, programmes et organismes intéressés en vue de recenser et d'examiner les principaux problèmes rencontrés et les conditions nécessaires pour préparer les missions intégrées au niveau des pays et du Siège.

Oui Publication en avril 2006 du document intitulé *Regional partnerships : support to the African Union framework for a Department of Peacekeeping Operations strategy.*

<p>Mise au point de cadres de coopération avec des partenaires extérieurs, notamment les institutions financières internationales et l'Union européenne, susceptibles de fournir un appui direct aux opérations de maintien de la paix</p>	<p>Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie, le Département des opérations de maintien de la paix et l'Union africaine ont adopté un plan de mise en œuvre commun qui a été par la suite assorti d'un plan de travail de l'équipe d'appui aux activités de paix pour 2007, élaboré par le Département et l'Union africaine.</p> <p>Oui Mise au point achevée. Les directives internes et les cadres communs avec des partenaires extérieurs ont été adoptés et une aide directe a été fournie aux opérations de maintien de la paix.</p> <p>Projets de directives relatives aux initiatives opérationnelles conjointes avec la Banque mondiale, juin 2007</p> <p>Accord sur un cadre conceptuel pour une initiative menée avec la Banque mondiale dans une situation d'après conflit</p> <p>Deux échanges avec la Banque mondiale sur la réforme du secteur de la sécurité et des questions connexes</p> <p>Modèles pour une coordination conjointe en vue de faciliter les activités de planification conjointe Union européenne/ONU (mandat pour le groupe de coordination de la planification conjointe UE/ONU); document d'orientation sur les processus décisionnels respectifs; liste des questions à inclure dans un échange de lettres entre l'ONU et l'Union européenne concernant des demandes et résolution du Conseil de sécurité autorisant les opérations de l'Union européenne</p>
--	--

b) Bureau des opérations

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou des forces de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Présentation au Conseil de sécurité de 50 rapports du Secrétaire général sur des questions de fond pluridimensionnelles	54	Dont les rapports mensuels sur le Darfour et les nouveaux rapports périodiques demandés par le Conseil de sécurité

Lettres adressées au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Élaboration de 555 notes techniques destinées à aider le Secrétaire général et d'autres hauts fonctionnaires à établir des communications à l'intention du Conseil de sécurité

Tenue de 25 consultations avec des pays fournisseurs de contingents

Présentation devant le Conseil de sécurité de 22 exposés sur les questions de maintien de la paix

Établissement de 51 notes d'information sur les opérations de maintien de la paix à l'intention du Conseil de sécurité

Fourniture d'informations générales et de conseils sur les questions de maintien de la paix à l'Assemblée générale et à ses divers organes

Fourniture de conseils sur les questions de maintien de la paix aux missions permanentes des États Membres auprès de l'Organisation, aux organismes des Nations Unies, aux institutions de Bretton Woods, aux organismes internationaux et régionaux qui s'occupent de la gouvernance et de la sécurité et aux organisations non gouvernementales

69 Lettres adressées au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

200 Notes d'information au Secrétaire général portant sur l'évolution de la situation dans une mission particulière; recommandations concernant les mesures de suivi à prendre en ce qui concerne les États Membres; appels téléphoniques aux présidents et aux ministres des affaires étrangères

28 Consultations présidées par le Département des opérations de maintien de la paix

41 Exposés demandés ou prescrits par le Conseil

51 Notes hebdomadaires au Conseil, établies en fonction des besoins

Oui Suivi des recommandations formulées par le Comité spécial des opérations de maintien de la paix, la Cinquième Commission de l'Assemblée générale, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, ainsi que le Bureau des services de contrôle interne, le Corps commun d'inspection et le Comité des commissaires aux comptes, et contributions aux rapports et exposés de ces organes

Oui Des conseils concernant les opérations de maintien de la paix en cours et futures, l'exécution des mandats, l'intégration et les besoins opérationnels ont été fournis aux missions permanentes des États Membres auprès de l'Organisation, au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et aux organismes suivants : PNUD, HCR, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, UNICEF, PAM, Banque mondiale, FMI, Union africaine, CEDEAO, Union européenne, OTAN et OSCE; aux organisations non gouvernementales; et aux médias.

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Définition de concepts d'opération intégrés pour les opérations de maintien de la paix qu'il est prévu de créer ou de modifier	2	Exercices de planification intégrée pour les opérations prévues au Darfour et en République centrafricaine/Tchad
Réalisation d'évaluations globales ou ciblées en vue de la création ou de la modification d'opérations de maintien de la paix	35	Évaluations globales ou ciblées, y compris la planification d'opérations potentielles, menées en vue d'un redéploiement rapide

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture de conseils ou d'un appui à 15 opérations en ce qui concerne des questions stratégiques, politiques et opérationnelles	Oui	Conseils fournis à 15 missions de maintien de la paix et 3 missions politiques spéciales, sous forme de 2 179 directives officielles concernant les orientations, les questions politiques et opérationnelles, et la gestion des situations de crise, et de directives concernant les opérations et les procédures afin d'aider le personnel à s'acquitter de ses fonctions et de faciliter les activités des missions
Coordination de 15 groupes d'étude et groupes de travail intégrés, en collaboration avec des partenaires internes et externes, dans le cas d'opérations de maintien de la paix complexes et polyvalentes	13	Groupes de travail hebdomadaires intégrés : MINUL, MONUC, ONUCI; groupes de travail intégrés sur les bureaux : BINUB, BINUSIL; groupes de travail : MINUEE et MINUS, équipe de planification et équipe intégrée de mise en œuvre pour le Darfour; groupe de travail de l'équipe spéciale interdépartementale pour la FINUL; équipe spéciale interdépartementale pour la MINUT; groupe de planification du groupe d'étude intégré de la MINUSTAH
Mise en place entre l'Union africaine et l'ONU d'un système d'alerte rapide et de mécanismes d'échange d'informations et de coordination	20	Participation aux réunions organisées avec la Division de la gestion des conflits de l'Union africaine et des experts gouvernementaux des questions frontalières en Afrique, au sujet des besoins de l'Union africaine en effectifs et en matériel dans les zones visées par le système d'alerte rapide à l'échelle du continent; coordination avec la Division de la gestion des conflits de l'Union africaine sur toutes les questions influant sur la mise en œuvre du système d'alerte rapide

Fourniture régulière de conseils et d'une assistance à l'Union africaine en ce qui concerne des questions transversales de doctrine et de formation

Mobilisation et coordination d'un appui, grâce à l'ONU et à d'autres partenaires, en faveur du renforcement des capacités de l'Afrique

Conclusion d'accords de coopération institutionnelle ou d'appui opérationnel avec des organisations régionales en vue d'adopter une démarche commune en matière de prévention des crises et de réaction à ces dernières

Exploitation du Centre de situation 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

Publication par le Centre de situation de résumés quotidiens et de rapports spéciaux sur le fonctionnement des missions et les situations de crise

50 Participation aux réunions périodiques de la Division d'appui aux opérations de paix de l'Union africaine; activités de facilitation, de coordination, de supervision et d'appui concernant l'architecture africaine de paix et de sécurité; préparation des cours de formation des cadres supérieurs organisés par l'Union africaine à Nairobi, et encadrement des participants; coordination, avec l'Union européenne et d'autres partenaires, des activités menées pour fournir les planificateurs demandés par l'Union africaine pour l'AMISOM; formulation de directives opérationnelles à l'intention des planificateurs de l'AMISOM; participation au groupe de contact international/Comité technique sur la surveillance du cessez-le-feu et la stratégie de consolidation de la paix pour la Somalie

25 Participation aux principaux ateliers et activités de formation visant à appuyer la création d'une force africaine d'intervention et exposés lors de ces ateliers; présidence du sous-groupe de l'architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine; participation aux réunions du centre africain d'échanges du Groupe des Huit (Berlin et Addis-Abeba) sur l'appui au renforcement de la capacité de l'Union africaine; participation aux activités de planification, de gestion et de soutien logistique pour renforcer les capacités opérationnelles à court terme de l'Union africaine (AMISOM) et la capacité à long terme de maintien de la paix de l'Union africaine (force d'intervention africaine)

Oui Déclaration commune sur la coopération ONU-Union européenne concernant la gestion des situations de crise, publiée le 7 juin 2007

Communiqué conjoint publié le 16 juin 2007 à Addis-Abeba dans lequel le Conseil de sécurité de l'ONU et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine réaffirment leur volonté d'accroître leur coopération

Oui

533 Dont 291 rapports réguliers (quotidiens et hebdomadaires); 164 rapports sur les situations de crise et 78 rapports spéciaux

c) Bureau de l'appui aux missions

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Division du soutien logistique		
10 exposés sur le soutien logistique et technique aux missions permanentes des pays qui fournissent des effectifs militaires et des forces de police	12	Exposés sur le matériel appartenant aux contingents, pour les représentants de missions permanentes (Brésil, El Salvador, Portugal, Malaisie, Roumanie, République tchèque, Pays-Bas et Danemark) et de NORDCAPS; 3 exposés concernant la MINUEE aux pays fournissant des contingents et des forces de police, présentées les 14 juillet 2006, 23 avril 2007 et 16 juin 2007
Élaboration et diffusion aux missions de maintien de la paix de 5 directives concernant le matériel appartenant aux contingents	Oui	Un projet de directives pour la vérification et le contrôle sur le terrain du matériel appartenant aux contingents a été diffusé aux missions; des conseils ont été fournis concernant le soutien logistique autonome et les fournitures distribuées par l'ONU.
Établissement d'informations géographiques et cartographiques à jour qui seront présentées au Conseil de sécurité dans le cadre de séances d'information	Oui	Des cartes et d'autres données des systèmes d'information géographique ont été présentées lors de 161 séances d'information et exposés du Conseil de sécurité portant sur diverses opérations sur le terrain du Département des opérations de maintien de la paix, ainsi que sur celles du Département des affaires politiques, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.
Révision et diffusion du manuel de soutien sanitaire du Département des opérations de maintien de la paix aux pays qui fournissent des effectifs militaires et des forces de police	Non	Le manuel, sous forme de projet, a été soumis à la Division des services médicaux du Bureau de la gestion des ressources humaines pour un dernier examen. Il sera soumis pour observations, d'ici au 30 octobre 2008, à toutes les missions sur le terrain et autres partenaires du Département qui s'occupent de la planification du soutien sanitaire. Une version définitive du manuel sera soumise à l'approbation en février 2009.

Organisation d'un stage de formation régional sur le soutien sanitaire apporté dans le cadre des opérations de maintien de la paix

3 exposés sur les questions sanitaires à l'occasion de réunions d'organisations internationales ou régionales

Division de l'appui administratif

Élaboration des conditions d'emploi hors siège, en coordination avec le Bureau de la gestion des ressources humaines, et mise au point du rapport du Secrétaire général sur la question

Traitement des demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents et des demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (de la réception de la demande certifiée par la Mission à son approbation par le Département des opérations de maintien de la paix) pour 15 opérations de maintien de la paix (dont

Non Le stage a été reporté car le Bureau de l'appui aux missions a révisé les priorités fixées pour ses travaux, en raison de l'intensification des activités de maintien de la paix (FINUL et Darfour).

4 Stage à l'intention des responsables des services médicaux de l'OTAN, organisé en Allemagne le 25 octobre 2006

Séminaire de responsables des services médicaux des États-Unis organisé en Virginie (États-Unis d'Amérique), le 7 décembre 2006

26 séances plénières du Comité des médecins-chefs de l'OTAN, organisées en Virginie (États-Unis d'Amérique) du 1^{er} au 3 novembre 2006

Conférence sur la médecine militaire et séminaire sur l'appui à la gestion des établissements médicaux en cas d'incidents majeurs, organisés pour la région Asie-Pacifique du 16 au 26 avril 2007

Oui À la suite du rapport intitulé « Investir dans le capital humain » (A/61/255), dans lequel le Secrétaire général a proposé d'harmoniser les conditions d'emploi hors siège, l'Assemblée générale, dans sa résolution 61/244 relative à la gestion des ressources humaines, a prié le Secrétaire général de présenter un rapport détaillé sur la question. La Commission de la fonction publique internationale a examiné la question de l'harmonisation des conditions d'emploi hors siège dans son rapport du 1^{er} janvier 2006 (A/61/30/Add.1), et appuyé les propositions du Secrétaire général visant à harmoniser lesdites conditions d'emploi. Un nouveau rapport du Secrétaire général (A/61/861) a été publié le 20 avril 2007, qui devait être examiné par l'Assemblée à sa soixante et unième session.

1 375 Demandes traitées concernant le remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents

83 Demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité traitées

17 Opérations de maintien de la paix

l'ONUST et l'UNMOGIP, financées au titre du budget ordinaire)

Révision du manuel relatif au matériel appartenant aux contingents à l'intention des États Membres

Oui

19 exposés sur le matériel appartenant aux contingents à l'intention des missions permanentes/délégations des États Membres

30 Exposés à l'intention d'un total de 174 participants

10 exposés, avant le déploiement sur le terrain, sur le matériel appartenant aux contingents et les mémorandums d'accord à l'intention des pays qui fournissent des contingents en appui aux opérations

12 Exposés avant le déploiement sur le terrain

4 présentations sur les questions financières et budgétaires à l'intention des États Membres/pays qui fournissent des contingents

3 Exposés à l'intention des représentants de l'Union africaine, de l'Union européenne et du Groupe des 77

Étude sur l'informatisation des opérations relatives au matériel appartenant aux contingents dans les missions et au Siège

Non L'étude fera partie d'un examen plus large de l'exécution du projet de progiciel de gestion intégré du Secrétariat.

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Division du soutien logistique

Élaboration de plans de soutien logistique pour la mission au Darfour

Oui Des plans de soutien logistique ont été élaborés pour la livraison de modules d'appui légers et lourds, dans le contexte des opérations d'appui aux plans d'action des contingents et effectifs de police et d'un plan général d'appui aux missions.

Conseils techniques à la MINUS et planification d'une capacité satellite dans la perspective d'une mission au Darfour

Oui Des conseils techniques ont été fournis à la MINUS et le Bureau de la MINUS est devenu opérationnel au Darfour.

Modification de la composition des stocks stratégiques pour déploiement rapide pour tenir compte des besoins et de l'évolution technique

Oui La composition des stocks stratégiques pour 2007 a été examinée et révisée sur la base des besoins opérationnels, en tenant compte des changements technologiques. L'examen a été mené par le Siège de l'ONU en étroite collaboration avec la BSLB.

Planification en vue de rendre les services médicaux opérationnels dans les 30 jours qui suivent le déploiement d'une mission au Darfour

Oui Un plan global de soutien sanitaire pour les modules d'appui légers et lourds et pour le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, a été élaboré, vérifié et approuvé en avril 2007.

La mise en place de dispositifs de soutien sanitaire pour les modules d'appui légers et lourds a été facilitée par la disponibilité du matériel médical dans la zone des opérations.

Les fournitures médicales et les produits pharmaceutiques pour l'hôpital de niveau 2 de la Mission de l'Union africaine au Soudan ont été achetés et livrés.

Des pièces justificatives ont été soumises pour les contrats de soutien multilogistique concernant d'autres services de soutien sanitaire, tels que l'évacuation sanitaire aérienne, l'élimination des déchets médicaux, les services de blanchissage et de restauration.

En outre, des conseils ont été fournis pendant la phase de démarrage de 7 missions sur le terrain en ce qui concerne les règles, politiques et procédures de gestion financière, et la budgétisation axée sur les résultats (Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, MINUT, modules d'appui légers et lourds, BINUB, FINUL élargie, MINUTAC et MINUNEP)

Des systèmes informatiques de gestion financière des missions ont été mis en place pendant l'exercice considéré à la MINUNEP, au BINUB et à la MINUT.

Un atelier de lancement sur la budgétisation axée sur les résultats a été organisé à la MINUT pendant l'exercice considéré.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Division du soutien logistique

Établissement de projets d'accords de services avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies dans le cadre de la planification de la mission au Darfour

Oui L'équipe de planification pour le Darfour du Département des opérations de maintien de la paix comprenait des représentants des organismes des Nations Unies lors du processus de planification et de décision. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies ont été pleinement informés des plans du Département concernant les forces militaires et de police et ont participé à l'élaboration des plans de soutien.

Conseils relatifs à la planification du soutien logistique à l'intention de 15 missions de maintien de la paix et 16 missions politiques spéciales et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (BSLB)

Visites dans 13 missions de maintien de la paix et à la BSLB afin d'examiner les facteurs qui influent sur la sécurité aérienne et de trouver des solutions

Mise à jour et révision du *Manuel sur la sécurité aérienne* du Département des opérations de maintien de la paix

Conseils concernant les plans d'acquisition et de gestion des marchés pour 2006/07 de toutes les missions sur le terrain et approbation de ces plans

Oui Conseils sur la planification du soutien logistiques fournis à 18 missions (11 missions de maintien de la paix et 7 missions politiques spéciales), au sujet de : 3 plans de réduction des effectifs (MINUEE, ONUB, MINUL); 6 plans de liquidation éventuelle ou effective (ONUB, UNTOP, COCOVINU, MINUNEP, MINUK et Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le processus concernant le futur statut du Kosovo); 2 plans d'élargissement de la mission (ONUCI et MINUT); 6 plans de soutien à la mission (BINUB, BINUSIL, MINUT, ONUCI, MINUNEP et FINUL); 2 accords de services communs (MANUA et BINUB); 1 plan de reconfiguration de la force pour la période post-électorale (MINUSTAH); 1 plan de transfert de la mission (UNMOGIP); 1 plan pour l'appui aux élections (MONUC); et 1 plan d'évacuation (MINUEE)

14 Visites d'évaluation de la sécurité aérienne dans les missions, au cours desquelles des mesures correctives ont été arrêtées pour renforcer la sécurité aérienne et la prévention des accidents, et des recommandations ont été formulées et mises en œuvre

MINUSTAH (juillet 2006), ONUCI/BINUSIL/MINUL (septembre 2006), MINUS (novembre 2006), FINUL/MONUC (décembre 2006), MINUK/MONUG/MINUSTAH (février 2007), ONUCI/BINUSIL/MINUL (mars 2007) et MANUA (avril 2007)

Non La mise à jour et la révision du *Manuel sur la sécurité aérienne*, en cours pendant l'exercice considéré, devraient s'achever en juin 2008.

Oui La coordination des plans d'acquisition et de gestion des marchés pour les missions a fait l'objet d'un examen trimestriel :

- Le plan d'acquisition des missions a été mis au point lors du quatrième trimestre.
- Le plan d'acquisition du Département des affaires politiques a été achevé lors du deuxième trimestre.

Élaboration de procédures concernant l'exécution des contrats et les procédures d'assurance-qualité, l'accent étant mis sur la gestion du carburant et des rations alimentaires dans les missions sur le terrain

Visites d'évaluation de l'environnement dans 3 missions et établissement des rapports correspondants

Promulgation de la politique et des directives du Département des opérations de maintien de la paix concernant l'environnement et diffusion à l'ensemble des missions

Mise au point et installation du système électronique de comptabilisation des carburants dans 7 missions

Établissement du cahier des charges et évaluation technique d'un système de gestion des vivres disponible dans le commerce et installation dans 10 missions

Visites d'évaluation des opérations aériennes dans 13 missions de maintien de la paix et visites d'assurance qualité et de contrôle du respect des normes techniques dans 5 missions de maintien de la paix

Oui Des normes d'exécution des contrats concernant le carburant et les rations alimentaires ont été élaborées. Les normes assurance qualité font systématiquement partie de tout nouveau contrat important de livraison de carburant et de rations alimentaires.

2 Visites d'évaluation de l'environnement effectuées à la MINUS et la MINUSTAH. Un troisième examen a été reporté en raison d'une réorganisation des priorités due à l'intensification des activités de maintien de la paix.

Non La politique et des directives concernant l'environnement (approuvées en février 2007 par l'équipe de direction du Département des opérations de maintien de la paix) doivent encore faire l'objet d'un dernier examen par le Bureau des affaires juridiques, qui devrait être achevé en juillet 2008. Ces projets de politique et directives ont été diffusés aux missions sur le terrain pour examen avant leur application officielle. Entre-temps, des conseils ont été fournis aux missions, selon que de besoin, en consultation avec le Bureau des affaires juridiques.

5 Le système électronique de comptabilisation des carburants a été installé dans les 5 missions (ONUB, MONUC, MINUS, FINUL et MINUL) où les risques financiers et opérationnels étaient jugés comme étant les plus graves. Le Comité d'examen des projets a approuvé le 6 juillet 2007 la mise au point d'un nouveau logiciel qui comprendra une fonction de comptabilisation électronique des carburants dans les missions.

Non L'évaluation technique des offres soumises par les fournisseurs s'est achevée en juin 2007. La présentation des logiciels de deux fournisseurs et leur évaluation technique doivent avoir lieu du 11 au 19 mars 2008. Il est prévu d'installer le système de gestion des vivres dans 10 missions au cours de l'exercice budgétaire 2008/09.

4 Visites d'évaluation effectuées (auprès de la MONUC, de la MINUS, de la MINUL et de l'ONUCI) pour vérifier que les normes opérationnelles des missions étaient respectées en ce qui concernait les moyens aériens et que les normes de transport aérien étaient conformes

<p>Conseils sur la mise en œuvre du nouveau barème concernant les rations alimentaires, qui incorpore les besoins nationaux et établit des critères nutritionnels</p>	<p>aux dispositions des contrats et aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale/Association du transport aérien international et du Département des opérations de maintien de la paix. L'examen a confirmé que les moyens aériens étaient conformes aux normes opérationnelles des missions et que les transporteurs opéraient conformément aux normes de l'OACI et aux dispositions des contrats commerciaux.</p>
<p>Établissement du cahier des charges et évaluation technique pour la mise au point de 18 contrats-cadres (10 contrats d'approvisionnement et 8 contrats d'ingénierie)</p>	<p>Oui Le barème des Nations Unies concernant les rations a été mis en application avec la passation de nouveaux marchés dans 7 missions. Deux réunions mondiales sur les prestations des fournisseurs de rations ont eu lieu à Entebbe (Ouganda) en avril 2007 et au Libéria en juin 2007. Des représentants du Secrétariat se sont rendus à la MINUT en mai 2007 pour aider à mettre en application les nouveaux contrats concernant les rations alimentaires.</p>
<p>Élaboration de 5 directives concernant la gestion des biens et du matériel de l'Organisation et diffusion auprès des missions</p>	<p>15 Nouveaux contrats-cadres d'approvisionnement mis au point après l'élaboration des spécifications techniques et évaluation des besoins des missions</p>
<p>2 examens du matériel appartenant aux contingents dans les missions de maintien de la paix</p>	<p>9 Contrats d'ingénierie</p> <p>14 Directives destinées aux missions pour la gestion des biens et du matériel de l'Organisation</p> <p>7 Examens du matériel appartenant aux contingents et de l'efficacité du soutien logistique autonome (ONUCI, MINUL, ONUB, MONUC, FINUL, MINUEE et MINUS)</p>
<p>Conseils aux missions sur l'application des directives concernant l'environnement</p>	<p>Non Aucune consigne n'était disponible au 30 juin 2007 du fait que les directives concernant l'environnement, approuvées par l'équipe de direction du Département des opérations de maintien de la paix, faisaient encore l'objet d'un examen, avant publication officielle, par le Bureau des affaires juridiques. Des conseils ont été fournis aux missions, qui en faisaient la demande, sur des questions spécifiques concernant l'environnement.</p>
<p>Mise au point des directives concernant l'hébergement et diffusion auprès de toutes les missions de maintien de la paix</p>	<p>Non Des directives concernant l'hébergement du personnel des missions ont été publiées. L'application des directives pour l'hébergement des cadres supérieurs des missions a été suspendue à cause de la réorganisation des</p>

<p>Établissement d'un système d'information géographique en ligne pour l'imagerie satellite à la MONUC et à la MINUS</p>	<p>priorités en matière de soutien logistique du fait de l'intensification des activités de maintien de la paix. Il n'est pas prévu de revenir sur la question dans l'immédiat.</p>
<p>Établissement de dispositifs de soutien sanitaire à l'échelon régional en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest</p>	<p>Oui Un système d'information géographique interactif pour cartes numériques et imagerie satellite a été mis en place à la MONUC et à la MINUS.</p> <p>Non Une visite d'évaluation a été effectuée à l'hôpital Milpark de Johannesburg (Afrique du Sud) pour les missions en Afrique de l'Ouest. Au 30 juin 2007, un mémorandum d'accord était en cours de négociation. Ces négociations se poursuivent. Aucune date limite n'a été encore arrêtée.</p>
<p>Constitution d'un stock stratégique au Département des opérations de maintien de la paix en prévision d'une pandémie de grippe</p>	<p>Au 30 juin 2007, la MINUS mettait au point un mémorandum d'accord avec 3 hôpitaux au Caire. Ce mémorandum a été transformé en lettre d'attribution entre l'ONU et l'Égypte du fait que les 3 hôpitaux en question appartiennent à l'armée égyptienne. La lettre d'attribution devrait être signée en mai 2008.</p>
<p>Mise à jour et approbation des plans d'acquisition de véhicules afin de parvenir aux ratios personnel/véhicule applicables aux missions</p>	<p>Oui Un stock stratégique couvrant la totalité des besoins en protection individuelle et en médicaments antiviraux a été constitué. Il est entreposé dans 2 sites.</p> <p>50 % des stocks ont été constitués en ce qui concerne les missions situées dans les zones à risque élevé; 25 % pour celles situées dans les zones à risque modéré; et 100 % pour les petites missions, soit un total de 31 missions (y compris les missions politiques spéciales).</p> <p>Le stock non encore distribué de médicaments antiviraux se trouve dans un entrepôt de l'UNICEF à Copenhague, et celui du matériel de protection individuelle dans l'entrepôt du fournisseur de services en Allemagne.</p>
<p>Conseils aux missions sur l'application des principes de sécurité routière</p>	<p>Oui Toutes les demandes d'acquisition de véhicules formulées par les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales ont été examinées pendant l'exercice considéré.</p> <p>Non Le projet est resté au stade de l'élaboration pendant toute la durée de l'exercice en raison du report du recrutement d'un responsable de la sécurité routière. Des progrès appréciables ont été accomplis dans l'élaboration des politiques</p>

Établissement de politiques et conseils concernant le système de reprise en cas de sinistre informatique, notamment coordination des besoins relatifs aux serveurs et à l'infrastructure de réseau, configuration des systèmes et établissement de la documentation correspondante

Établissement du cahier des charges, évaluation technique, suivi et administration des contrats concernant les services et le matériel informatiques

Fourniture de services d'audioconférence et de visioconférence aux missions et à d'autres entités des Nations Unies, y compris des services d'assistance technique, la mise au point de normes pour tous les systèmes et l'appui opérationnel quotidien

Mise au point d'une politique globale concernant la sécurité informatique et d'un plan de secours applicables aux missions

Division de l'appui administratif

Appui administratif direct (administration des traitements, indemnités, prestations et contrats) à quelque 6 000 fonctionnaires internationaux déployés dans les opérations de maintien de la paix,

et des directives, les dispositifs d'établissement des rapports, et l'analyse des informations disponibles. Le manuel de la Section du transport de surface a été révisé pour tenir compte des pratiques optimales; il devrait être adopté en septembre 2008.

Oui Un document d'orientation sur les plans de reprise en cas de sinistre informatique et de continuité des opérations a été diffusé en novembre 2006 à toutes les missions sur le terrain, auxquelles il a été conseillé de mettre au point leurs propres dispositifs. Toutes les boîtes aux lettres électroniques des missions et les données opérationnelles stockées sur les appareils de réseau ont leur double à la BSLB et des plans sont en cours d'élaboration pour reconstituer les données selon que de besoin. Ces plans devraient être définitivement arrêtés au quatrième trimestre de 2008. Des équipes chargées de la reprise en cas de sinistre informatique et de la continuité des opérations se sont rendues dans certaines missions (ONUCI, MINUL, MONUC, MINUS, BINUSIL, MINUNEP, FINUL, MANUI) et à la BSLB, pour y examiner l'installation des centres de données et des réseaux, répondre aux questions des responsables et fournir des conseils sur les améliorations à apporter.

46 Contrats concernant les services et le matériel informatiques

Oui 1 960 visioconférences organisées

Oui Le projet d'une politique globale de sécurité informatique a été diffusé à toutes les missions en avril 2007. La direction du Bureau de l'appui aux missions devrait l'approuver d'ici à la fin avril 2008.

Oui Administration des traitements, indemnités, prestations et contrats de 6 020 fonctionnaires des missions, au 30 juin 2007

18 Missions de maintien de la paix et BSLB

16 missions politiques spéciales ou bureaux et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi

Par l'intermédiaire des sections du personnel civil, surveillance du respect des droits de l'homme par quelque 10 000 agents recrutés sur le plan national, 250 administrateurs recrutés sur le plan national et 1 800 Volontaires des Nations Unies déployés dans 31 missions, et directives et appui dans ce domaine

Établissement d'un fichier de candidats pour les groupes professionnels que l'on trouve dans les opérations de maintien de la paix

Offre d'un appui en ligne en ce qui concerne la carrière des membres du personnel en poste dans une mission, selon les besoins

Organisation de cours de formation et de consultations à l'intention de 600 fonctionnaires en poste dans 8 missions (MONUC, MINURSO, ONUB, MINUSTAH, FINUL, FNUOD, ONUST, MANUI) concernant leur carrière

15 Missions politiques spéciales et bureaux

Un appui a également été fourni à l'équipe de planification pour la Somalie.

32 488 Opérations administratives relatives au personnel traitées par le SIG pendant l'exercice considéré

Oui Surveillance du respect des droits de l'homme, communication de directives et fourniture d'un appui pour 13 362 agents recrutés sur le plan national, 531 administrateurs recrutés sur le plan national et 2 110 Volontaires des Nations Unies déployés dans 35 missions (au 30 juin 2007)

Oui Fichier établi pour 22 groupes professionnels représentant 505 niveaux/fonctions 480 annonces de vacance de poste ont été affichées, dont 273 appels de candidature et 207 avis portant spécifiquement sur des postes difficiles à pourvoir

Les activités de sensibilisation ont comporté la publication d'annonces sur des sites Web spécialisés (Reliefweb, par ex.) et dans des revues (telles que *The Economist*, *Jeune Afrique* et *Al-Hayyat*), des activités de prospection menées auprès des écoles de gestion et de leurs anciens élèves et des contacts avec les États Membres et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies

260 041 Candidatures examinées

Oui Appui en ligne à tous les membres du personnel des missions pour l'organisation de leur carrière, grâce notamment à la reconfiguration du site Web sur l'évolution des carrières, mis au point et accessible sur iSeek. Le site Web est régulièrement mis à jour afin de renforcer les capacités et l'information sur le terrain et de renseigner le personnel désireux d'améliorer ses compétences dans un large éventail de carrières

Oui Une aide à l'organisation des carrières a été fournie à 675 fonctionnaires au total, dans le cadre de visites dans les missions pour 375 fonctionnaires (MINUK : 300; MINURSO : 55; BSLB : 20), ainsi que par le biais de séances d'encadrement à distance et de conseils individuels (par courrier électronique ou par téléphone) pour 300 fonctionnaires.

Mise au point de 2 modules d'apprentissage à distance (établissement des notices personnelles et rédaction de curriculum vitae)

Oui La mise au point et l'essai des modules d'établissement des notices personnelles et rédaction de curriculum vitae, ont été menés à bien; les modules ont été diffusés aux missions. Des coordonnateurs pour l'organisation des carrières et des fonctionnaires chargés de la formation dans toutes les missions ont reçu une formation leur permettant de présenter les modules aux fonctionnaires.

Mise au point de la stratégie d'organisation des carrières des fonctionnaires en poste dans une mission, notamment établissement de mécanismes de sélection du personnel appelé à occuper des fonctions de direction dans les opérations de paix

Oui La stratégie d'organisation des carrières des fonctionnaires en poste dans une mission a été mise au point.

Une fonction de planification des successions (assurée par 1 administrateur P-3 et 1 agent des services généraux) a été mise en place pour aider le Groupe de la planification des successions à approuver les candidatures et à communiquer aux missions en temps opportun des listes de candidats aux postes de direction.

Élaboration et lancement d'un programme d'inventaire des compétences des spécialistes des ressources humaines et des agents du Service mobile

Oui Les phases de mise au point et d'essai du programme d'inventaire des compétences des ressources humaines ont été achevées. Le programme, qui sera intégré au nouveau dispositif de gestion des aptitudes, fera partie du nouveau système de recrutement, placé sous la responsabilité du Bureau de la gestion des ressources humaines, qui est destiné à remplacer Galaxy.

Organisation d'une conférence des administrateurs en chef du personnel civil

Oui La conférence qui s'est tenue du 13 au 25 mai à Glenn Cove, dans l'État de New York, a réuni 26 administrateurs en chef du personnel civil des opérations de maintien de la paix et les chefs des services administratifs de missions politiques spéciales.

Redéfinition des postes de chef de cabinet, d'administrateur en chef du personnel civil, de chef du service financier, de fonctionnaire du budget en chef et de chef du service des achats

Non Il ressort d'un examen des recommandations, formulées à la suite d'une étude effectuée en 2005, qu'une nouvelle étude de redéfinition des postes est nécessaire, elle sera effectuée conformément à la proposition de création d'un nouveau corps de maintien de la paix fort de 2 500 personnes, sous réserve de l'approbation par l'Assemblée générale de la proposition figurant dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Investir dans le capital humain » en date du 22 août 2006 (A/61/255/Add.1).

Élaboration d'une politique globale et d'un système de sélection du personnel qui sera déployé sur le terrain, en collaboration avec le Bureau de la gestion des ressources humaines, et promulgation des directives correspondantes auprès des missions

Non Le mandat et le règlement intérieur d'un organe central de contrôle, qui serait chargé de superviser le système de sélection du personnel déployé sur le terrain, ont été élaborés en consultation avec le Bureau de la gestion des ressources humaines et des représentants du personnel.

Élargissement de la délégation de pouvoir, à titre expérimental, concernant le voyage des fonctionnaires nouvellement nommés jusqu'au lieu de la mission (ONUST, UNFICYP, MONUC, MINUEE et MINUS)

Oui Le pouvoir concernant le voyage des fonctionnaires nouvellement nommés a été délégué à la MINUS, ainsi que celui concernant le recrutement des fonctionnaires jusqu'à la classe D-1 incluse. Le pouvoir concernant les demandes d'allocation d'une somme forfaitaire pour les voyages a également été délégué aux missions.

La délégation de pouvoir à d'autres missions était encore à l'examen au 30 juin 2007.

Déploiement d'équipes d'appui dans 10 missions afin de faciliter les opérations de recrutement et de gestion administrative et technique des ressources humaines à des moments particulièrement cruciaux

Oui Plusieurs équipes chargées des recrutements et des affectations (« Tiger Team ») ont été déployées dans les missions de la façon suivante : 3 à la FINUL, 1 à la MINUS et 1 à la MINUT.

Gestion financière de 9 missions en cours de liquidation (MINUGUA, MONUA, MONUIK, MINUBH, MANUTO, BUNUA, Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les affaires humanitaires en Iraq, Mission spéciale des Nations Unies en Afghanistan et MINUSIL), y compris l'établissement d'états financiers mensuels, le rapprochement des soldes à régler dans les états financiers et la suite donnée aux recommandations du Comité central de contrôle du matériel

9 Missions achevées

Conseils à 31 missions concernant l'application des règles, pratiques et procédures financières, notamment les méthodes de budgétisation axée sur les résultats

37 Missions sur le terrain (missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales), BSLB et bureaux extérieurs

Organisation d'une conférence des chefs des services financiers et des fonctionnaires des finances

Oui Une conférence commune du Département de la gestion et du Département des opérations de maintien de la paix, à laquelle ont participé 20 chefs des services financiers des missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales, ainsi que 11 fonctionnaires des finances des bureaux hors siège, s'est tenue à New York du 3 au 7 décembre 2006.

Organisation d'un atelier à l'intention des inspecteurs s'occupant du matériel appartenant aux contingents

Oui L'atelier a été organisé à Brindisi (Italie) en mars 2007. À la suite de quoi, des spécifications ont été arrêtées en vue de la future élaboration de 12 modules de formation pour la gestion du matériel appartenant aux contingents; au moins 2 de ces modules devraient être mis au point d'ici au 30 juin 2008. Tous les modules devraient être prêts au 30 juin 2009, sous réserve de l'approbation des ressources demandées au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour l'exercice budgétaire.

Appui informatique, notamment services d'assistance technique, maintenance technique et appui fonctionnel concernant les systèmes financiers des missions, apporté à 15 opérations de maintien de la paix, 11 missions politiques spéciales et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, dont formation de 40 fonctionnaires des finances sur la mise à niveau des systèmes financiers des missions

26 Missions sur le terrain (16 missions de maintien de la paix, y compris la BSLB, et 10 missions politiques spéciales). La formation de 64 fonctionnaires des finances sur la mise à niveau des systèmes financiers des missions s'est achevée en septembre 2007.

Formation de 45 membres du personnel civil (personnel technique, personnel chargé des composantes militaires et forces de police et personnel d'appui) aux méthodes de budgétisation axée sur les résultats

66 Membres du personnel ayant bénéficié d'une formation : 1 atelier organisé à la MONUC pour 31 participants et 1 atelier destiné aux missions politiques spéciales (participants représentant 35 missions et le Département des affaires politiques) ont eu lieu pendant l'exercice considéré.

Mise au point d'un modèle normalisé de budgétisation par centres de coûts

Oui 1 module de budgétisation pour le matériel appartenant aux contingents a été mis au point.

En outre, 1 atelier sur le budget, auquel ont participé 53 fonctionnaires, a été organisé au Caire en juillet 2006 pour les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales.

Service de déontologie et de discipline

Conseils à quelque 13 équipes chargées de la déontologie et de la discipline dans les missions (formation, prévention, suivi et mesures disciplinaires) et encadrement

Oui Des consignes permanentes s'appliquant aux activités d'information concernant l'exploitation et les abus sexuels ont été publiées le 3 avril 2006. Les directives régissant le suivi des affaires de faute que le Département des opérations de maintien de la paix est en train d'établir à l'intention du Siège, en coopération avec le Bureau des services de contrôle interne (BSCI), devraient être achevées au cours de l'exercice 2008/09. Le Groupe d'experts juridiques a élaboré un mémorandum d'accord et deux rapports que le Comité des

- 34 et la Sixième Commission ont examinés au printemps 2007 et à partir desquels le projet révisé de modèle de mémorandum d'accord [A/61/19 (Part III)], que l'Assemblée générale a adopté dans sa résolution 61/291 du 24 juillet 2007, a été établi.
- Visites dans 10 missions et à la Base de soutien logistique afin d'y organiser des ateliers à l'intention des hauts dirigeants et de formuler des orientations et des avis techniques
- 20 exposés à l'intention des parties prenantes, telles que les États Membres et les hauts responsables du Département des opérations de maintien de la paix, concernant les recommandations qui figurent dans le document A/59/19/Rev.1
- Promulgation, application et suivi des consignes permanentes se rapportant aux mesures à prendre en cas de faute professionnelle et des directives à l'intention des missions de maintien de la paix relatives à l'exploitation et aux abus sexuels, et organisation d'ateliers de formation sur la question
- 7 Visites et ateliers : des stages de formation ont été menés à Accra en août 2006 et à la Base de soutien logistique des Nations Unies, à Brindisi, en janvier/février 2007; des visites ayant pour but de dispenser des avis techniques ont été organisées à la MINUL et à la MONUC en janvier 2007, à la MINUSTAH en février 2007, à Nairobi en janvier 2007 (en collaboration avec le BSCI), en vue de mettre sur pied une campagne de lutte contre la prostitution, et à l'ONUCI en juin 2007. Du fait de la charge de travail liée à l'élaboration des directives, à la mise sur pied du Service de déontologie et de discipline et au traitement des affaires transmises au Siège, il n'a pas été possible de mener toutes les visites prévues.
- Oui Des exposés ont été organisés dans le cadre de l'élaboration de la stratégie d'assistance aux victimes et de la révision du modèle de mémorandum d'accord avec les pays fournissant des contingents, ainsi qu'avec les partenaires bilatéraux au sujet de l'assistance financée par des fonds extrabudgétaires. En outre, le Département des opérations de maintien de la paix a lancé et codirigé avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le PNUD et l'UNICEF, une conférence de haut niveau, tenue en décembre 2006, à laquelle participaient de hauts responsables.
- Oui Les directives en matière disciplinaire applicables aux officiers de la police civile et aux observateurs militaires et la directive sur le harcèlement sexuel à l'intention des missions de maintien de la paix et autres missions des Nations Unies ont été publiées en octobre 2006, et les directives en matière disciplinaire applicables aux membres militaires des contingents nationaux sont parues en mai 2007.
- Grâce aux contacts étroits entretenus avec les missions, on a pu les conseiller au sujet de l'application des directives et assurer le suivi. Des stages de formation ont été organisés à Accra en août 2006 et à Brindisi en janvier 2007.

Examen du document de coopération établi par le Département des opérations de maintien de la paix et le Bureau des services de contrôle interne et des procédures disciplinaires applicables à la police des Nations Unies, aux observateurs militaires et aux contingents élaborées par le Département des opérations de maintien de la paix, afin de les harmoniser avec les autres règles et normes en vigueur dans l'Organisation et de veiller à ce qu'elles soient appliquées dans l'ensemble des missions

Examen de quelque 300 allégations de catégorie I et 150 allégations de catégorie II sur lesquelles le Bureau des services de contrôle interne enquête actuellement, et mesures de suivi

Lancement d'une base de données globale mise au point par le Service de déontologie et de discipline du Département des opérations de maintien de la paix afin de suivre le traitement de toutes les fautes professionnelles signalées et d'écarter les candidats qui ont commis des fautes professionnelles graves

Trois modules de formation standard pour la prévention de l'exploitation et des abus sexuels ont été mis au point à l'intention de toutes les classes et catégories de personnel. En concertation avec d'autres organismes, le Département des opérations de maintien de la paix a élaboré, en collaboration avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le PNUD et l'UNICEF, une vidéo intitulée *Servir avec fierté : la tolérance zéro vis-à-vis de l'exploitation et des abus sexuels*, qui a été lancée en décembre 2006.

Non Au 30 juin 2007, le document relatif à la coopération entre le BSCI et le Département des opérations de maintien de la paix et dans les missions était en train d'être examiné par le BSCI. Des consignes permanentes régissant le traitement des fautes signalées au Siège ou dans les bureaux extérieurs devraient être élaborées au cours de l'exercice 2008/09. Elles indiqueront dans le détail comment assurer le suivi des questions disciplinaires, l'objectif étant de mettre en place des procédures efficaces et fiables pour traiter toutes les fautes signalées dans les opérations de paix qu'administre le Département de l'appui aux missions du Département des opérations de maintien de la paix. Elles indiqueront aussi comment le Siège devra assurer le suivi des affaires de discipline et tiendront compte des faits nouveaux, notamment en ce qui concerne le modèle révisé de memorandum d'accord avec les pays qui fournissent des contingents.

Non 117 cas présumés de faute relevant de la catégorie I et 178 cas relevant de la catégorie II ont fait l'objet d'une enquête.

Non La mise au point du système global de suivi des fautes professionnelles s'est achevée en septembre 2007. Ce système permet de procéder à des enregistrements et à un suivi ainsi que d'établir des rapports, et le personnel du Service de déontologie et de discipline peut y accéder lorsqu'il a besoin de disposer de certaines informations. Un atelier doit être organisé en décembre 2008 pour mettre ce nouveau projet à l'essai dans trois missions (MONUC, MINUL et FINUL). À la fin de la période de test, en mars 2008, après avoir procédé à un examen final et à d'éventuelles révisions, le Service de déontologie et de

discipline organisera avec le Service intégré de formation un stage à l'intention de toutes les personnes chargées de la question dans les missions, l'objectif étant de permettre l'adoption du système d'ici à juillet 2008.

d) Division militaire

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils aux États Membres, aux organisations régionales et internationales, aux entités des Nations Unies et aux autres partenaires de l'ONU dans les opérations de maintien de la paix sur les aspects militaires des négociations de paix, des accords de paix et des opérations de maintien de la paix, notamment la planification stratégique et opérationnelle, et sur la mise en œuvre des aspects militaires de ces opérations	Oui	Grâce à des échanges quotidiens avec les conseillers militaires (ou avec les fonctionnaires chargés du maintien de la paix), des missions permanentes et la coordination hebdomadaire des visites effectuées dans les missions par les délégations militaires
41 séances privées (à la demande du Conseil de sécurité) et réunions officieuses avec les pays qui fournissent des contingents pour examiner les éléments nouveaux, les évolutions prévues et les modifications apportées aux mandats des missions de maintien de la paix	23	Séances d'information sur des thèmes donnés organisées à l'intention des conseillers militaires, des conseillers pour les questions de police et des délégations militaires
Définition du concept des opérations des composantes militaires de toutes les opérations de maintien de la paix qu'il est envisagé de créer ou de modifier	39	Réunions
20 réunions de coordination visant à progresser sur le plan de la standardisation des mécanismes mis en œuvre avec les partenaires dans les opérations de maintien de la paix	Oui	Le concept des opérations de la composante militaire de la FINUL/l'ONUST, de l'UNMOGIP, de la MANUA, de la MINUSTAH, de la MINUS/Darfour, de l'UNFICYP, de la MINUNEP, de la future opération en République centrafricaine et au Tchad, et de la MINUT a été modifié.
	20	Réunions de coordination avec la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies, le Comité permanent interorganisations, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'équipe spéciale et les groupes de travail interdépartementaux, le Groupe de travail mis en place par l'ONU et l'Union africaine, le dispositif établi entre l'ONU et l'Union européenne, ainsi que les conseillers militaires

Participation à 15 séminaires sur l'utilisation de la puissance militaire dans les opérations de maintien de la paix, avec des organisations régionales, des centres d'élaboration de politiques et des groupes de réflexion	et les conseillers pour les questions de police des missions permanentes des États Membres auprès de l'ONU
Participation à 10 séminaires et organisation de séances d'information à l'intention des États Membres et des partenaires dans les opérations de maintien de la paix, sur l'accroissement des moyens d'intervention rapide pouvant être déployés et le renforcement de la capacité de l'Afrique en matière de maintien de la paix	<p>8 Séminaires mis sur pied par des organisations partenaires :</p> <p>Séminaire sur la doctrine de maintien de la paix, Carlisle (États-Unis), janvier 2007</p> <p>Séminaire ONU-Union européenne, Berlin, mars 2007</p> <p>Séminaire organisé par l'Académie mondiale pour la paix, New York, avril 2007</p> <p>Séminaire sur l'exploitation et les abus sexuels, New York, décembre 2006</p> <p>Séminaire sur les droits de l'homme, New York, décembre 2006</p> <p>Séminaire d'Islamabad, mars 2007</p> <p>Conférence des officiers généraux de l'OTAN, Turquie, juillet 2006</p> <p>Séminaire ONU-Union européenne, Berlin, novembre 2006</p>
Révision de la directive sur le recours à la force lors des opérations de maintien de la paix	<p>10 2 exposés à l'intention des membres du Comité spécial des opérations de maintien de la paix, 1 atelier Union africaine-Département des opérations de maintien de la paix, et 7 réunions et séances d'information destinées aux États Membres au sujet de l'accroissement des moyens d'intervention rapide pouvant être déployés.</p> <p>Non Au 30 juin 2007, la révision de la directive sur le recours à la force lors des opérations de maintien de la paix était en cours. (Elle devrait être achevée au cours de l'exercice 2007/08).</p>

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Mise à jour des bases de données sur le système de forces et moyens en attente des Nations Unies, le fichier du personnel à disposition et la réserve de cadres supérieurs disponibles pour les missions	Oui	La base de données a été mise à jour quotidiennement.

50 séances d'information sur le système de forces et moyens en attente, le niveau d'engagement déployé rapide, le fichier du personnel à disposition et la réserve de cadres supérieurs disponibles pour les missions, à l'intention des pays qui fournissent des contingents ou sont susceptibles d'en fournir

Instructions permanentes communes pour toutes les composantes militaires des Nations Unies dans les missions de maintien de la paix, suite aux instructions permanentes pour la mise en place du quartier général d'une force des Nations Unies

140 Séances d'information. Ce chiffre est plus élevé que prévu du fait que l'Équipe de gestion des arrangements relatifs aux forces en attente a lancé une campagne de diffusion de l'information visant à regrouper les renseignements concernant la constitution des forces, le système de forces et moyens en attente des Nations Unies et l'approvisionnement des opérations de maintien de la paix.

Non Les principaux documents sur la doctrine que le Département des opérations de maintien de la paix est en train d'établir évoqueront l'élaboration des instructions permanentes communes. La version définitive de ces instructions figure dans un document intitulé « Opérations de maintien de la paix des Nations Unies : principes et directives », qui a été achevé le 18 janvier 2008.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Conseils sur le plan stratégique aux officiers supérieurs des missions, et notamment organisation de visites de travail au Siège de l'ONU si nécessaire	Oui	La conférence annuelle des chefs des composantes militaires s'est déroulée du 4 au 7 décembre 2006, et lors de leur visite au Siège, les commandants des forces ont pu rencontrer des fonctionnaires de l'Organisation, selon que de besoin. Le conseiller militaire et le conseiller militaire adjoint ont effectué des visites de travail dans plusieurs missions (conseiller militaire : ONUST/FNUOD/FINUL en septembre 2006, MONUC en décembre 2006 et MINUEE en mars 2007; conseiller militaire adjoint : ONUCI/MINUL en octobre 2006, MONUC en janvier/février 2007 et UNMOGIP/MINUNEP en avril/mai 2007), et des représentants de 3 missions (MINUS, ONUCI et MONUC) ont effectué une visite de travail au Siège.
Activités quotidiennes de suivi et de soutien menées auprès de toutes les unités militaires	Oui	L'organisation de visioconférences et l'analyse des rapports disponibles, effectuées périodiquement, ont permis d'assurer un suivi et d'offrir un soutien quotidiennement. Les personnes compétentes ont été consultées, selon les besoins, pour évaluer certaines situations particulières.

Prise en compte d'une représentation équilibrée des sexes dans le déploiement des forces militaires, des observateurs et du personnel du Siège

Oui La proportion totale de femmes est la suivante : 3,4 % parmi les observateurs militaires, 2,5 % parmi les officiers d'état-major et 1,8 % parmi le personnel des contingents. À la MINUNEP, 8,5 % des observateurs militaires étaient des femmes.

Les directives à l'intention des commandants des forces, des pays fournissant des contingents et des observateurs militaires des Nations Unies prévoient des mesures visant à promouvoir l'égalité entre les sexes. 2 ateliers (l'un sur l'examen des stratégies visant à assurer l'égalité des sexes parmi les fonctionnaires en tenue dans les missions de maintien de la paix, tenu au Siège les 28 et 29 mars 2006, et l'autre sur la stratégie à adopter vis-à-vis des femmes faisant partie des contingents militaires et de police des opérations de maintien de la paix, tenu à Pretoria du 7 au 9 mars 2007) ont été organisés à l'intention des pays fournisseurs de contingents et de forces de police afin de promouvoir le renforcement de l'équilibre entre les sexes dans les missions de maintien de la paix.

Gestion et administration de l'ensemble des déploiements, relèves et rapatriements d'individus et de contingents

Oui Le déploiement, la relève et le rapatriement de 2 623 individus et contingents ont été gérés.

Inspections et évaluation des besoins en matière de formation de 5 pays fournisseurs de contingents existants et nouveaux

4 Des visites d'évaluation ont été effectuées au Yémen (juillet 2006), en El Salvador (février 2007) et au Pakistan (pour la MINUL) (juillet 2006), et une séance d'information sur le matériel appartenant aux contingents a été organisée en El Salvador (février 2007).

4 rapports d'évaluation de la composante militaire ou police civile des missions de maintien de la paix

2 Évaluations menées (MINUS et UNFICYP). 2 évaluations n'ont pu être achevées du fait du nouveau rang de priorité attribué aux différentes tâches à effectuer.

10 séances d'orientation préalables au déploiement et séances d'information postérieures à l'affectation, à l'intention des officiers supérieurs

19 Séances d'information sur les relations entre les opérations humanitaires et les opérations militaires organisées à l'intention des officiers supérieurs nouvellement arrivés.

Révision des directives à l'intention du commandant de la Force pour 7 missions en cours

7 À la faveur de la révision des directives destinées au chef d'état-major de l'ONUST et de celles destinées au commandant de la FNUOD. Les exigences énoncées dans la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité et les

<p>3 réunions de coopération intermissions et 1 conférence des chefs des composantes militaires des missions afin de renforcer la coopération entre les opérations de maintien de la paix</p>	<p>dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels définies par le Secrétaire général dans sa circulaire ST/SGB/2003/13 ont été prises en compte dans toutes les directives destinées aux commandants des forces.</p> <p>3 Réunions de coopération intermissions.</p> <p>1 Un appui a été offert pour assurer l'organisation de la conférence des chefs des composantes militaires en décembre 2006.</p>
---	--

e) Division de la police

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
<p>Conseils à l'intention des États Membres et des organes délibérants sur les politiques et procédures relatives à la police des Nations Unies</p>	<p>Oui À la faveur de 39 visites effectuées dans des pays fournisseurs de forces de police et de 16 séances d'information organisées pour le Conseil de sécurité et les pays fournisseurs d'effectifs de police sur les aspects du maintien de la paix concernant la police</p> <p>Formation préalable au déploiement assurée pour le personnel de police de 10 États Membres</p>
<p>Conseils à l'intention des parties à un conflit sur les questions relatives à la police lors des pourparlers de paix</p>	<p>Non Aucune demande n'a été reçue.</p>
<p>Définition du concept des opérations pour les composantes police des nouvelles missions ou des missions existantes auxquelles des modifications ont été apportées</p>	<p>Oui Pendant la période à l'examen, le concept des opérations de la composante police a été rédigé et révisé pour 2 missions de maintien de la paix (MINUT et MINURCAT) ainsi que pour une opération de maintien de la paix qui pourrait être mise en place en Somalie.</p>
<p>Distribution à tous les États Membres des directives de sélection du personnel mises à jour</p>	<p>Oui Aucune révision n'a été demandée. Les directives ont été distribuées aux pays fournissant pour la première fois des effectifs de police.</p>

Distribution aux États Membres participant à la MINUK, la MINUL, la MINUSTAH, l'ONUCI, la MONUC et la MINUS des directives révisées s'appliquant au déploiement du personnel de police

Distribution aux États Membres participant à la MINUL, la MONUC, l'ONUCI, la MINUSTAH et la MINUK des directives révisées s'appliquant au déploiement des unités de police constituées

7 visites dans des pays fournissant du personnel de police en vue de dispenser des conseils sur un système national de présélection pour le déploiement de policiers et d'unités de police constituées

Participation à 7 séminaires, ateliers et conférences sur les aspects liés à la police dans les opérations de maintien de la paix, avec des États Membres, des organisations régionales et des instituts de recherche

Distribution aux États Membres d'un rapport à mi-parcours sur le travail accompli par la force de police permanente

Organisation de 4 réunions des pays fournissant du personnel de police, portant sur l'utilisation de la force de police permanente, les directives de sélection du personnel de police, les unités de police constituées et les questions relatives à l'égalité des sexes

Organisation de réunions des pays fournissant du personnel de police portant sur 9 missions de maintien de la paix (MINUL, MONUC, ONUCI, MINUSTAH, MINUK, MANUA, UNFICYP, MINUS et ONUB)

Oui Une nouvelle politique relative aux attributions et à l'organisation des unités de police constituées a été approuvée le 9 novembre 2006 et distribuée à la MONUC, à l'ONUCI, à la MINUT, à la MINUK et à la MINUSTAH, ainsi qu'aux pays fournissant des effectifs de police.

Oui De nouvelles directives s'appliquant aux unités de police constituées dans les opérations de maintien de la paix ont été approuvées et distribuées à la MONUC, à l'ONUCI, à la MINUT, à la MINUK et à la MINUSTAH, ainsi qu'aux pays fournissant des effectifs de police.

8 Visites dans des pays fournissant des effectifs de police (Croatie, Thaïlande, El Salvador, Indonésie, Bangladesh, Inde, Philippines et Népal)

8 Séminaires, conférences et ateliers sur le personnel de police et les unités de police constituées ainsi que sur la sécurité coordonnés et organisés conjointement avec le Centre d'excellence pour les unités de police de stabilité (2), les États-Unis d'Amérique (1), l'Union européenne (2), l'Union africaine (2) et le Centre Pearson pour le maintien de la paix (1)

Non En raison du retard pris dans le recrutement du personnel de la force de police permanente

Oui 4 réunions et séances d'information consacrées aux opérations de maintien de la paix organisées par le groupe de travail à l'intention des pays fournissant des effectifs de police et du comité consultatif chargé du personnel militaire et de police

2 réunions portant sur la force de police permanente ont été organisées afin de fournir des renseignements actualisés sur les opérations et le recrutement

16 Réunions des pays fournissant du personnel de police organisées (MANUA, UNFICYP, BINUSIL, MINUT, MINUL, MONUC, MINURSO, MINUK, MONUG, MINUS, MINUSTAH, ONUCI, ONUB, MINUS, MINUNEP et MINUAD). Le résultat est plus élevé que prévu en raison de la forte augmentation du nombre d'opérations de maintien de la paix.

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
20 séances d'information, à l'intention des États Membres, sur les questions relatives à la police dans les différentes missions, le déploiement rapide des composantes de police, la force de police permanente et les unités de police constituées	25	Réunions avec les pays fournissant des effectifs de police, consacrées au déploiement rapide des composantes de police des Nations Unies, y compris les unités de police constituées
50 visites dans des pays fournissant du personnel de police en vue de dispenser des conseils sur la sélection et le déploiement des policiers et des unités de police constituées	2	Réunions portant sur la force de police permanente
Établissement de classements des emplois et d'avis de vacance pour les différents postes dans la force de police permanente	39	Visites à des pays fournissant des effectifs de police afin de les aider à sélectionner les membres de la police des Nations Unies et des unités de police constituées, et conseils sur les besoins en matière de police, de capacités et de ressources
Établissement d'instructions permanentes pour la force de police permanente	Oui	Les définitions d'emploi se rapportant à la force de police permanente ont été élaborées et distribuées aux États Membres.
Conseils dispensés par la force de police permanente en ce qui concerne les structures d'encadrement de la police des Nations Unies, la réforme et la constitution de la police locale et le renforcement de ses capacités	Oui	Une politique relative aux attributions et à l'organisation de la force de police permanente a été adoptée en avril 2006.
	Oui	Participation à 1 atelier avec le Centre international pour la justice transitionnelle, à New York, le 20 juin 2007, pour donner des conseils sur les structures de gestion, la réforme et la constitution de la police locale et le renforcement des capacités de celle-ci

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Recrutement et gestion de la relève, du rapatriement et de la prolongation des affectations de 7 000 agents de police	9 541	Membres de la police des Nations Unies et des unités de police constituées ont été déployés, relevés et gérés.
Conseils aux missions en vue de la création de services de police locaux et du renforcement des capacités de la police locale	Oui	18 missions ont bénéficié d'orientations et de conseils concernant la réforme de la police nationale.

Élaboration de la politique du Département des opérations de maintien de la paix en ce qui concerne la réforme et la restructuration de la police, et la reconstitution d'une police nationale

Visites opérationnelles dans 8 missions (MINUS, MINUK, MONUC, UNFICYP, MINUL, MONUG, ONUCI et MINUSTAH)

Organisation d'une conférence des chefs de la police sur les enseignements tirés de l'expérience et les pratiques optimales en matière de police

Séances d'orientation préalables au déploiement et séances d'information postérieures à l'affectation, à l'intention des officiers supérieurs de police de 8 missions (MINUS, MINUK, MONUC, UNFICYP, MINUL, MONUG, ONUCI et MINUSTAH)

Révision des directives à l'intention des chefs de la police de 7 missions (MINUS, MINUK, MONUC, MINUL, MONUG, ONUCI et MINUSTAH)

2 rapports (MINUSTAH et MINUL) sur le respect du droit, établis à l'aide de l'indicateur du respect du droit, outil empirique indépendant permettant d'évaluer divers aspects du respect de la légalité dans une société sortant d'un conflit

Rapport sur le déploiement de la force de police permanente dans le cadre de la MINUSTAH et de la MINUS

Oui Une politique relative à l'offre d'un appui en faveur de la réforme, de la restructuration et de la reconstitution de la police nationale et d'autres services de maintien de l'ordre a été approuvée en décembre 2006 et diffusée à 18 missions.

11 Visites dans des missions (MINUS, MINUT, ONUCI, MINUSTAH, MINUK, BINUSIL, MONUC et MINUL, République centrafricaine et Tchad, et Somalie) (Aucune visite n'a été effectuée à l'UNFICYP du fait de l'expansion d'autres missions et de la création prévue de nouvelles missions.)

Non Aucune conférence des chefs de la police n'a été organisée pendant la période considérée en raison des nombreuses tâches incombant aux responsables des composantes police sur le terrain et du départ prématuré du Conseiller pour les questions de police du Département des opérations de maintien de la paix. Une visioconférence a toutefois été organisée avec la MINUL, la MINUSTAH, l'ONU, la MONUC, la MINUK, le BINUB et la MINUT pour procéder à des échanges de vues et de pratiques optimales se rapportant aux missions sur le terrain.

Oui Les officiers supérieurs de police ont participé à une séance d'information avant leur déploiement dans des opérations de paix (MINUSTAH, MINUK, MINUL, MINUT et MINUS).

Oui Une nouvelle directive à l'intention des chefs des composantes police des opérations de maintien de la paix a été adoptée en novembre 2006 et diffusée à toutes les opérations de maintien de la paix.

Non Cette tâche a été entamée pendant l'exercice 2007/08 car des contributions volontaires devaient permettre d'assurer l'élaboration de l'indicateur état de droit.

Non En raison du manque de personnel, dû au retard pris dans le recrutement, la force de police permanente n'est devenue opérationnelle qu'au cours de l'exercice 2007/08.

f) Service de la lutte antimines

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
10 réunions d'information à l'intention de 25 États Membres et 10 séances individuelles à l'intention d'États Membres sur la lutte antimines et les restes explosifs de guerre	4	Séances d'information à l'intention du Groupe d'appui à la lutte antimines
	3	Réunions des pays fournisseurs de contingents consacrées à la FINUL (2) et à la MINUS (1)
	3	Séances d'information à l'intention du Forum des pays touchés par les mines
		Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines (4 avril 2007)
	16	Séances d'information individuelles destinées à des États Membres
Présentations – nouvelles ou reprise de présentations précédentes – lors de 4 forums internationaux sur la lutte contre les mines et les restes explosifs de guerre	7	Présentations effectuées lors des manifestations suivantes : Septième Réunion des États parties à la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel, tenue du 18 au 22 septembre 2006 Réunion intersessions des États parties à la Convention d'Ottawa, tenue du 23 au 27 avril 2007 Convention sur certaines armes classiques : 3 réunions du Groupe d'experts gouvernementaux, tenues du 28 août au 6 septembre 2006, en novembre 2006 et du 19 au 22 juin 2007 Troisième conférence d'examen de la Convention sur certaines armes classiques, tenue du 13 au 17 novembre 2007 Réunion du Comité préparatoire de la Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole relatif aux restes explosifs de guerre de la Convention sur certaines armes classiques, tenue le 18 juin 2007
Élaboration du rapport annuel présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale sur l'action antimines, en collaboration avec les organismes des Nations Unies	Non	Dans sa résolution 60/97 du 8 décembre 2005 relative à l'assistance à la lutte antimines, l'Assemblée générale a déterminé que le débat sur la lutte antimines se tiendrait tous les deux

<p>Contribution à l'établissement des sections relatives à la lutte antimines des rapports établis par le Secrétaire général sur la MONUC, l'ONUB, la MINUS, la FINUL et la MINUEE à l'intention du Conseil de sécurité</p> <p>Rapport annuel sur les activités du Service de la lutte antimines, y compris sur les programmes financés en partie au moyen de contributions des États Membres</p> <p>Établissement ou mise à jour, en collaboration avec les organismes des Nations Unies, de plans d'urgence destinés à 2 opérations de maintien de la paix susceptibles d'être créées</p> <p>Mise à jour du site Web sur la lutte antimines (40 000 sessions d'utilisateur par mois), en y incorporant des rapports sur la question, des documents d'information et des données opérationnelles émanant de 5 programmes de lutte antimines exécutés dans le cadre d'opérations de maintien de la paix</p>	<p>ans, ce qui signifie qu'un rapport ne devait lui être présenté qu'à sa soixante-deuxième session. Le Service de la lutte antimines a établi un projet de rapport sur l'assistance à la lutte antimines. Le rapport du Secrétaire général sur la question (A/62/307) a été présenté à l'Assemblée générale le 24 août 2007.</p> <p>Oui 28 rapports établis par le Secrétaire général à l'intention du Conseil de sécurité évoquaient la lutte antimines dans les missions ci-après : MONUC, ONUB, MINUS, FINUL, MINUEE, MINUNEP, UNFICYP, MINURSO et Somalie.</p> <p>Oui Le rapport a été achevé et distribué aux États Membres finançant les activités du Service de la lutte antimines, aux gouvernements des États touchés, aux membres de l'Équipe de lutte antimines de l'ONU ainsi qu'aux organisations internationales et non gouvernementales appartenant au Comité directeur de la lutte antimines.</p> <p>3 Plans d'urgence mis à jour pour le Népal et le Darfour et établis pour le Tchad et la République centrafricaine</p> <p>Oui Terminé. On comptabilise en moyenne 87 000 sessions d'utilisateur par mois sur le site.</p>
---	--

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix établies par le Conseil de sécurité seront déployées et lancées rapidement.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
<p>Exercice d'expérimentation du Cadre de planification de la lutte antimines et d'intervention rapide avec les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales partenaires, et actualisation du Cadre en fonction des résultats de l'exercice</p>	<p>Oui</p>	<p>Achevé en juin 2007, avec l'appui de l'Agence suédoise de services de secours. Participation du Service de la lutte antimines, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, du Département des opérations de maintien de la paix, de l'UNICEF, du PAM et de l'UNOPS. Le Comité international de la Croix-Rouge a mené son propre exercice, à titre expérimental, et il a aussi contribué à celui lancé par l'ONU.</p>

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Prestation de conseils et approbation des plans de travail pour 5 programmes de lutte antimines (MONUC, ONUB, MINUS, FINUL et MINUEE)	4	Plans de travail annuels pour les programmes de lutte antimines de la MONUC, de la MINUS, de la FINUL et de la MINUEE établis et approuvés par les hauts responsables de ces missions. En août 2006, les autorités burundaises ont été chargées d'assurer la lutte antimines dans leur pays, avec l'appui du PNUD.
Évaluations et recommandations semestrielles concernant l'efficacité des programmes de lutte antimines de 5 missions (MONUC, ONUB, MINUS, FINUL et MINUEE), y compris une mission technique annuelle et un examen annuel des mémorandums d'accord conclus avec les pays fournissant à la fois des contingents et des ressources pour la lutte antimines	5	Missions techniques effectuées à la MONUC, à la MINUS, à la FINUL, à la MINURSO et à la MINUEE. En août 2006, les autorités burundaises ont été chargées d'assurer la lutte antimines dans leur pays, avec l'appui du PNUD. Les mémorandums d'accord applicables conclus avec les pays fournisseurs de contingents ont été examinés et des recommandations ont été formulées en vue de les modifier.
Incorporation dans le portefeuille de l'ONU pour la lutte antimines de propositions de projets en vue du lancement d'activités antimines dans le cadre de 5 programmes de lutte (MONUC, ONUB, MINUS, FINUL et MINUEE)	4	Projets inclus en 2007 dans le portefeuille de l'ONU pour la lutte antimines : MONUC, MINUS, FINUL et MINUEE. Du fait du transfert aux autorités burundaises de la responsabilité de la lutte antimines dans leur pays en août 2006, il n'a pas été nécessaire d'inclure l'ONUB dans le portefeuille.
Examen annuel des pratiques exemplaires et des enseignements tirés de l'expérience, élaboration de rapports techniques et établissement et affichage électronique des plans de travail de 5 missions (MONUC, ONUB, MINUS, FINUL et MINUEE)	4	Opération terminée pour la MONUC, la MINUS, la FINUL et la MINUEE. Les autorités burundaises ayant été chargées en août 2006 d'assurer la lutte antimines dans leur pays, cette activité n'a pas été entreprise pour l'ONUB.
Formation de formateurs, fourniture de matériels et d'une assistance technique en vue de l'organisation de séances d'information sur la gestion de la sécurité en présence de mines antipersonnel, en collaboration avec des organismes des Nations Unies, dans 2 zones de mission, et notamment prestation de conseils pour la production de matériels de formation et de sensibilisation	5	Opérations de distribution de documents sur la gestion de la sécurité en présence de mines antipersonnel et séances d'information à ce sujet organisées à la MINUS, à la FINUL, à la MINUNEP, à la MINUEE et à la MONUC. En outre, cette documentation a été distribuée à tous les lieux d'affectation hors Siège par l'intermédiaire du Département de la sûreté et de la sécurité.

B. Cabinet du Secrétaire général

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions sur le maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Prestation de conseils pour 96 rapports aux organes intergouvernementaux	117	Conseils fournis pour 117 rapports sur des questions de maintien de la paix présentés par le Cabinet du Secrétaire général (55 au Conseil de sécurité et 62 à l'Assemblée générale)
Prestation de conseils pour la préparation de 782 notes ou interventions, y compris pour des présentations du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur le maintien de la paix et pour des conférences de presse	721	En tout, 721 aide-mémoire ont été examinés, dont 318 sur des questions de maintien de la paix. Des aide-mémoire ainsi que 10 exposés sur des questions de maintien de la paix présentés par des départements au Conseil de sécurité ont été révisés par le Cabinet du Secrétaire général.
Prestation de conseils pour la rédaction de 468 lettres ou notes formulant des lignes directrices à l'intention du Département des opérations de maintien de la paix ou directement aux missions de maintien de la paix	217	Lettres ou notes relatives aux missions de maintien de la paix (en tout, 1 039 lettres du Secrétaire général ont été examinées et établies sous leur forme définitive). Aide et conseils sur les missions de maintien de la paix fournis en temps opportun au Département des opérations de maintien de la paix

Réalisation escomptée 2 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Communication d'observations et de conseils aux missions de maintien de la paix et au Département des opérations de maintien de la paix sur les rapports de mission du Secrétaire général	Oui	

C. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Règlement de 150 affaires	282	Le personnel de maintien de la paix a sollicité l'aide du Bureau lors de l'exercice, dépassant

Prestation de conseils au personnel civil des missions sur la prévention des différends	<p>le chiffre initialement prévu de 150 affaires. Sur 282 affaires soumises, 250 ont été examinées et classées.</p> <p>Oui Le Bureau a contribué au règlement amiable de toute une série de questions pluridisciplinaires et complexes liées à l'emploi soulevées par le personnel de maintien de la paix, évitant ainsi d'avoir recours aux mécanismes de la procédure formelle.</p> <p>Le Bureau a continué de faire connaître son rôle en mettant des éléments d'information sur ses services à la disposition du personnel des missions par le biais de son site Web, et en présentant des renseignements dans la documentation adressée aux nouvelles recrues des missions de maintien de la paix et dans le programme d'orientation organisé à l'arrivée dans une mission.</p>
Recensement des problèmes systémiques rencontrés dans la gestion des opérations de maintien de la paix	<p>Oui À l'occasion de déplacements dans deux missions (MINUS et UNFICYP) et à la BSLB. Ces visites ont permis d'examiner dans un cadre indépendant, impartial et neutre les préoccupations des fonctionnaires concernant leur emploi; de faire mieux connaître les activités et les fonctions du Bureau de l'Ombudsman; d'aider le personnel d'encadrement à comprendre la responsabilité qui incombe au Bureau pour ce qui est d'appuyer et de renforcer l'efficacité de la gestion; et de déceler toute nouvelle tendance, problème récurrent ou question systémique.</p>

D. Bureau des services de contrôle interne

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Rapport sur l'examen des opérations et l'évaluation des risques de la composante militaire dans les opérations de maintien de la paix	Oui	<p>Rapport sur l'examen de l'efficacité des programmes de formation intégrée dans les missions de maintien de la paix</p> <p>Le rapport fait le point des besoins de formation et des risques associés à la participation des composantes civiles, militaires et de police des opérations de maintien de la paix (la formation faisant partie intégrante des opérations</p>

Rapport d'inspection sur l'efficacité opérationnelle des contingents dans les opérations de maintien de la paix	<p>militaires, le rapport couvre intégralement plusieurs processus opérationnels qui renforcent la préparation aux opérations de maintien de la paix et leur déroulement).</p> <p>Non Comme suite à la demande du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, un rapport sur la budgétisation axée sur les résultats à la MINUK a été établi avec pour objectif d'évaluer la mesure dans laquelle le cadre de budgétisation axée sur les résultats contribuait efficacement à l'obtention de résultats dans les opérations de maintien de la paix ainsi que la concordance dudit cadre avec le mandat des missions, les processus pertinents et les directives et consignes générales applicables aux opérations de maintien de la paix. L'examen comprenait une évaluation des résultats obtenus par le contingent au cours des opérations menées dans le cadre des efforts que déployait la mission pour s'acquitter de son mandat. L'unité d'enquête interne manquant d'effectifs, le soin d'établir le rapport demandé par le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité a été confié à un fonctionnaire (P-4) qui avait été chargé des rapports indiqués dans les produits prévus.</p>
Offre de compétences militaires à d'autres domaines d'activité relatifs à l'audit, conformément à l'analyse des risques	<p>Oui Audit des patrouilles d'observateurs militaires de la MINUL</p> <p>L'audit a pris du retard en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment le manque d'effectifs et le fait que des auditeurs résidents ont dû participer à deux audits horizontaux considérés comme prioritaires. En outre, le fonctionnaire qui en avait été chargé a été nommé à la tête du bureau des auditeurs résidents et a dû assumer des responsabilités supplémentaires.</p> <p>L'audit devrait être achevé en mars 2008.</p>
<p>Missions de conseil en gestion du changement pour le Département des opérations de maintien de la paix et les opérations de maintien de la paix</p> <p>Examen et analyse de 600 allégations de faute professionnelle, en vue d'une décision en matière de juridiction et de mesures à prendre quant aux enquêtes</p>	<p>Oui</p> <p>402 Plaintes pour fautes commises dans le cadre d'opérations de maintien de la paix reçues au cours de l'exercice, dont 154 ont donné lieu à une enquête</p>

	<p>Sur ces 154 affaires, 31 enquêtes ont été menées à terme entre le 1^{er} juillet 2006 et le 30 juin 2007 (donnant lieu à la publication de 4 rapports), 44 ont été menées à terme entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2007 (21 rapports) et 79 enquêtes encore ouvertes devaient être achevées au cours de l'exercice 2007/08. La complexité des enquêtes étant variable, l'examen d'un dossier peut prendre entre 2 mois et 2 ans.</p>
<p>160 rapports d'enquête</p>	<p>106 Rapports d'enquête transmis au Département des opérations de maintien de la paix au cours de l'exercice. Le nombre des rapports d'enquête inférieur aux prévisions s'explique par la complexité des dossiers et les délais nécessaires pour mener à bien de nombreuses enquêtes en cours, qui dépendent de la disponibilité des témoins ou des éléments d'information.</p>
<p>Transmissions de 80 dossiers aux responsables de programme pour avis et suite à donner, avant l'ouverture d'une enquête ou la clôture d'une affaire par le BSCI</p>	<p>126 Dossiers relatifs à des fautes relevant de la catégorie II transmis à la direction du Département des opérations de maintien de la paix pour examen et suite à donner</p>
<p>Soumission de 80 avis au Département des opérations de maintien de la paix et à la direction de la mission, sur les investigations proposées sur des fautes relevant de la catégorie I ou celles achevées sur des fautes relevant de la catégorie II</p>	<p>81 Des rapports consultatifs ont été transmis au Département des opérations de maintien de la paix, essentiellement à l'occasion des formalités de recrutement des nouveaux agents certificateurs des missions de maintien de la paix.</p>
<p>Rapport annuel à l'Assemblée générale sur les résultats d'audit et mise en application de recommandations cruciales</p>	<p>Oui Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne pour la période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/62/81/(Part I)/Add.1), publié le 24 août 2007</p>
<p>Rapports d'audit expressément demandés par l'Assemblée générale</p>	<p>3 Rapports</p> <p>Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit des structures de gestion du Département des opérations de maintien de la paix, en date du 14 février 2007 (A/61/743), établi en application de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale</p> <p>Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit relatif à la gestion des missions politiques spéciales par le Département des affaires politiques, en date du 19 septembre 2006 (A/61/357), établi en application de la résolution 60/255 de l'Assemblée générale</p>

<p>Publication de 10 rapports d'audit par les auditeurs du Siège de l'ONU</p>	<p>Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'audit chronologique de la gestion des carburants dans les missions de maintien de la paix en date du 23 février 2007 (A/61/760), établi en application de la résolution 60/259 de l'Assemblée générale</p>
<p>Établissement de 95 rapports d'audit par les auditeurs résidents affectés aux missions de maintien de la paix</p>	<p>5 Le nombre de rapports d'audit a été moins élevé que prévu pour les raisons suivantes : a) des ressources ont dû être réaffectées pour mener à bien deux missions d'audit prescrites par l'Assemblée générale, compte tenu de leur importance critique et afin de respecter les délais fixés pour la parution des rapports correspondants; b) l'ampleur de l'audit des structures de gestion du Département des opérations de maintien de la paix a nécessité la participation de trois équipes; c) quatre auditeurs du Siège s'occupant habituellement des missions de maintien de la paix ont été temporairement affectés à la réalisation d'audits pour d'autres sections de la Division de l'audit interne; d) deux audits des missions politiques spéciales ont été réalisés au cours de l'exercice mais les rapports correspondants n'ont pu être achevés pour le 30 juin 2007 en raison d'autres missions prioritaires.</p>
<p>Élaboration de 2 rapports d'audit horizontaux sur des questions transversales</p>	<p>82 Le nombre de rapports d'audit moins élevé que prévu s'explique par la démission de trois auditeurs résidents principaux au cours de l'exercice, ce qui a retardé l'achèvement et la publication des rapports.</p> <p>3 Les auditeurs résidents ont participé à trois audits horizontaux effectués par la Division de l'audit interne : a) conformité aux procédures établies pour l'ouverture d'appels d'offres; b) respect des directives de l'ONU pour la planification des interventions en cas de pandémie (grippe aviaire); et c) gestion des carburants.</p>
<p>Réalisation par les auditeurs résidents affectés aux missions de maintien de la paix de 10 évaluations des risques</p>	<p>14 Évaluations des risques menées dans 14 opérations de maintien de la paix et missions politiques spéciales (MINUSTAH, MONUC, ONUB, MANUA, MANUI, MINUEE, MINUK, MINUL, MINUS, ONUCI, UNSCO, ONUST, FNUOD et UNFICYP).</p>

Organisation de deux programmes de perfectionnement professionnel pour les auditeurs résidents et d'une conférence annuelle des auditeurs résidents principaux

- 1 Les deux programmes de perfectionnement professionnel ont été regroupés en un seul lors de la conférence annuelle de formation sur le maintien de la paix, tenue à la BSLB, en mai 2007, où les administrateurs et les agents des services généraux ont suivi à des programmes ou modules distincts de formation traitant des audits relatifs aux technologies de l'information et des communications (à l'intention des administrateurs) et des principes de base de l'audit (pour les agents des services généraux).
- 1 La conférence annuelle des auditeurs résidents principaux a eu lieu en novembre 2006.

E. Bureau des affaires juridiques

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Appui et assistance juridiques sous forme d'avis et de conseils juridiques fournis régulièrement et en fonction des besoins aux missions de maintien de la paix et aux services d'appui (Département des opérations de maintien de la paix, Service des achats, etc.), concernant :		
Les aspects réglementaires des missions de maintien de la paix, notamment les questions de gouvernance et les conditions d'application des règles et directives de l'Organisation (50 produits)	78	Mémoires et autres textes juridiques (y compris les projets) concernant des questions visées dans les produits prévus
Les accords institutionnels et opérationnels (accords sur le statut des forces, accords sur le statut des missions et autres accords analogues, questions générales de droit international public et règles d'engagement), y compris la négociation, l'interprétation et l'application des arrangements pris avec des gouvernements et les institutions internationales à propos de ces accords (100 produits)	323	Mémoires et autres communications écrites concernant des questions visées dans les produits prévus Les produits sont plus nombreux que prévu en raison de la forte demande d'avis juridiques.
Les aspects commerciaux, notamment les contrats et les grands marchés de fournitures, de services logistiques, d'assurance, de déminage et opérations du même genre, liquidation des biens, opérations d'affrètement, transports aériens et maritimes (195 produits)	696	Projets de contrats, communications connexes avec des fournisseurs et autres parties, et mémoires sur les aspects commerciaux des opérations de maintien de la paix. Les activités sont plus nombreuses que prévu en raison de la forte demande de conseils juridiques.

Les dossiers de réclamation, notamment l'aide au règlement de litiges contractuels et de contentieux immobiliers, et les réclamations pour dommages aux biens, invalidité et décès (15 produits)	32 Examen et gestion des dossiers de réclamation, notamment avis communiqués par écrit et correspondance
Les questions financières, y compris l'élaboration et l'interprétation des règles et règlements financiers, les opérations de trésorerie et les arrangements complexes relatifs à la garde de titres et aux services bancaires touchant les opérations de maintien de la paix (15 produits)	18 Mémoires et documents connexes et avis sur les règles et règlements financiers, les opérations de trésorerie et les arrangements complexes relatifs à la garde de titres et aux services bancaires touchant les opérations de maintien de la paix
Les litiges et affaires contentieuses, avec représentation de l'Organisation devant des juridictions arbitrales, judiciaires, quasi judiciaires et administratives (5 produits)	3 Procédures d'arbitrage et cas de représentation en justice
La défense des privilèges et immunités de l'Organisation des Nations Unies et de ses opérations de maintien de la paix devant des juridictions judiciaires, quasi judiciaires et administratives (50 produits)	32 Produits relatifs aux privilèges et immunités, notamment correspondance à caractère juridique et représentation en justice connexe
Les questions relatives au personnel, quant à l'interprétation et l'application du Règlement et du Statut du personnel, aux droits et obligations des fonctionnaires, à leurs prestations et indemnités (75 produits)	134 Mémoires et analyses juridiques connexes
Les affaires portées devant le Tribunal administratif des Nations Unies (5 produits)	3 Cas de représentation
Les aspects juridiques de la sécurité, y compris la promulgation et l'application du Manuel de sécurité des Nations Unies (20 produits)	31 Mémoires et analyses juridiques connexes

F. Département de l'information

Réalisation escomptée 2 : Déploiement rapide et mise en place d'opérations de maintien de la paix conformément aux missions définies par le Conseil de sécurité

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation d'un cours de formation spécialisée d'une semaine à l'intention du personnel chargé de l'information dans les missions et au Siège et susceptible de faire l'objet d'une mesure de déploiement rapide.	1	L'atelier sur la Radio des Nations Unies dans les opérations de maintien de la paix s'est tenu à la BSLB du 4 au 8 juin 2007. Organisé par le Département de l'information en collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix, il a réuni 19 spécialistes de

l'information des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (chefs des radios, chefs des bureaux d'information et fonctionnaires de l'information possédant une expérience de la radio et des compétences techniques); 7 fonctionnaires du Siège, y compris un animateur de formation; 5 experts extérieurs en radio et communications; et le rapporteur. Quatre techniciens des missions sur le terrain y ont également participé par le biais de téléconférences.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i>	<i>oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Des orientations et un appui stratégiques sont fournis depuis le Siège ou sur place à 9 missions (MINUSTAH, MONUC, ONUB, ONUCI, MINUEE, MINUL, MINUK, MINUS et MONUG) pour la conception et la mise en œuvre de stratégies d'information.	Oui		Orientations et appui fournis à 10 opérations de maintien de la paix : MINUSTAH, MONUC, ONUB, ONUCI, MINUEE, MINUL, MINUK, MINUS, FINUL (élargie) et MINUT (nouvellement créée) Visites sur place (ONU CI, MINUS, MINUT et FINUL) pour aider à formuler et à appliquer des stratégies d'information
Conseils fournis à 4 missions (MINURSO, FNUOD, UNFICYP et FINUL) sur les questions d'information	Oui		Conseils sur des questions d'information fournis à 3 opérations de maintien de la paix (MINURSO, UNFICYP et MONUG). La FINUL élargie a eu besoin d'un appui plus important que prévu (voir plus haut), tandis que la FNUOD n'a été visée par aucune activité d'information particulière.
Actualisation et administration de 7 pages Web pour chacune des 12 missions suivantes : MINURSO, MINUSTAH, MONUC, ONUB, FNUOD, UNFICYP, FINUL, ONUCI, MINUEE, MINUL, MINUS et MONUG	Oui		Actualisation et maintenance de 7 pages Web pour 13 missions de maintien de la paix (MINURSO, MINUSTAH, MONUC, ONUB, FNUOD, UNFICYP, FINUL, ONUCI, MINUEE, MINUL, MINUS, MONUG et MINUT) Mise au point et maintenance d'un site du Siège à l'intention de la MINUT nouvellement créée Conseils aux missions sur la mise au point et la maintenance du site Web local Contribution à la mise au point, à l'amélioration et à la maintenance des parties des sites Web des opérations de maintien de la paix dont la maintenance est assurée par le Département des opérations de maintien de la paix

Révision du document de politique et d'orientation relatif à la fonction information dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Oui

G. Département de la gestion

1. Cadre axé sur les résultats

a) Bureau du Secrétaire général adjoint

Réalisation escomptée 1 : Le Secrétaire général, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou des éléments de police peuvent prendre, en toute connaissance de cause, les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Services d'appui fonctionnel et services techniques de secrétariat assurés lors de 65 réunions officielles et officieuses de la Cinquième Commission consacrées au maintien de la paix, notamment des avis portant sur les procédures, 20 projets de résolution et 18 rapports de la Commission soumis pour adoption à l'Assemblée générale	78	Réunions officielles et officieuses de la Cinquième Commission, pour lesquelles des avis sur les procédures ont été donnés. En outre, des services d'appui ont été assurés lors de consultations officieuses.
	35	Projets de résolution
	30	Rapports de la Cinquième Commission adoptés par l'Assemblée générale
Élaboration de notes sur le programme de travail et l'état d'avancement de la documentation, ainsi que de 20 notes de procédure sur les questions relatives au maintien de la paix, à l'intention des présidents de séance de la Cinquième Commission	Oui	Programme de travail mis à jour régulièrement
	20	Notes de procédures préparées
	3	Établissement des notes sur l'état d'avancement de la documentation de la Cinquième Commission
Administration et mise à jour du site Web de la Cinquième Commission consacré au maintien de la paix	Oui	Site Web mis à jour régulièrement

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
249 fonctionnaires bénéficient de services de conseil et de représentation.	306	Fonctionnaires, dont 65 relevant des opérations de maintien de la paix, ayant bénéficié de services de conseil et de représentation, outre ceux visés par des affaires en cours remontant à des exercices antérieurs

Présentation par la Liste des conseils de 53 appels interjetés par le personnel à la Commission paritaire de recours	107 Pour des affaires soumises à la Commission paritaire de recours (3 appels ou plus présentés par affaire)
Présentation de 34 recours au Comité paritaire de discipline par la Liste des conseils	57 Pour des affaires soumises au Comité paritaire de discipline (2 recours ou plus présentés par affaire)
Présentation de 25 recours au Tribunal administratif des Nations Unies par la Liste des conseils	31 Pour des affaires soumises au Tribunal des Nations Unies (2 recours ou plus présentés par affaire)
Présentation de 5 recours à d'autres organes de recours par la Liste des conseils	10 Pour des affaires relevant d'autres procédures officielles (jurys de révision, Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation en cas de maladie, d'accident ou de décès, Bureau de la gestion des ressources humaines (pour les plaintes pour harcèlement sexuel), Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et Bureau des services de contrôle interne)
Rédaction de 73 rapports de la Commission paritaire de recours sur des appels interjetés par des fonctionnaires en poste ou d'anciens fonctionnaires au Siège ou dans les missions de maintien de la paix	68 Rapports
Rédaction de 8 rapports sur les demandes de suspension de décisions	21 Rapports
Rédaction de 23 rapports du Comité paritaire de discipline sur des questions disciplinaires soumises par le Bureau de la gestion des ressources humaines ou sur des demandes de révision de mesures de révocation	21 Rapports
Décisions relatives à 104 rapports établis par la Commission paritaire de recours et le Comité paritaire de discipline et à d'autres questions disciplinaires concernant le personnel des missions	34 Décisions rendues au nom du Secrétaire général sur les recommandations faites par la Commission paritaire de recours (12 décisions) et le Comité paritaire de discipline (17 décisions), et sur d'autres questions disciplinaires (5) (Le nombre des produits avait été surestimé.)
Suivi de l'application des décisions du Secrétaire général relatives aux recours et aux affaires disciplinaires	Oui L'application de 29 décisions du Secrétaire général relatives à des recours et à des affaires disciplinaires concernant le personnel de maintien de la paix a été suivie.
Suivi de l'application des jugements du Tribunal administratif des Nations Unies concernant le personnel des missions	Oui L'application de 2 jugements du Tribunal administratif des Nations Unies concernant le personnel du Département des opérations de maintien de la paix et des missions a été suivie.

Mise à jour des fichiers électroniques de la sélection des affaires portées devant le Tribunal administratif des Nations Unies	Oui 34 nouveaux arrêts ont été ajoutés à la base de données contenant une sélection des affaires portées devant le Tribunal administratif des Nations Unies.
Organisation de 2 séances officielles du Comité des marchés du Siège par semaine.	Oui 96 séances du Comité des marchés du Siège ont été organisées entre le 1 ^{er} juillet 2006 et le 30 juin 2007.
Organisation de 2 ateliers de formation par semaine pour leurs homologues au sein des comités locaux des marchés et des comités locaux de contrôle du matériel	2 Ateliers organisés à la MINUSTAH (avril 2007) et à la MONUC (juin 2007) à l'intention des membres des comités locaux des marchés Une formation à l'intention des comités locaux de contrôle du matériel a été organisée en septembre 2006 au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. En raison de l'accroissement du volume des affaires traitées par le Comité des marchés du Siège, le secrétariat de celui-ci et du Comité central de contrôle du matériel ne disposait pas des effectifs nécessaires afin d'assurer d'autres activités de formation à l'intention des comités locaux de contrôle du matériel.
Mise au point d'une base de données opérationnelles rassemblant les recommandations du Comité des marchés du Siège	Non Produit partiellement exécuté (50 %). L'actualisation de la base de données a été affectée par l'accroissement considérable du volume des demandes d'achat émanant des missions élargies ou nouvelles. Toutefois, une analyse des recommandations du Comité des marchés du Siège a été effectuée et ses résultats ont été incorporés dans le module de formation à l'intention des comités locaux des marchés.
Amélioration et mise en œuvre du système e-HCC dans 2 missions de maintien de la paix	Non Produit partiellement exécuté (50 %). L'application e-HCC a été mise en place de manière concluante à la MINUSTAH en avril 2007 (à la MONUC en août 2007).
Élimination du retard accumulé dans le traitement des questions relevant du Comité central de contrôle du matériel	Non En raison du manque d'effectifs, le retard accumulé ne devrait pas être résorbé avant le premier trimestre de 2008.
Diffusion de directives concernant le traitement des questions relevant du Comité central de contrôle du matériel et du Comité local de contrôle de matériel	Non En raison du manque d'effectifs, les directives ne devraient être publiées qu'au cours de l'exercice 2007/08.

b) Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou des éléments de police sont mieux à même de prendre, en toute connaissance de cause, les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Informations et avis adressés au Secrétaire général, à l'Assemblée générale et aux États Membres au sujet des contributions	Oui	
12 rapports mensuels détaillés sur l'état des contributions	12	Rapports mensuels sur l'état des contributions
12 récapitulatifs mensuels non officiels des contributions mises en recouvrement non acquittées	12	Récapitulatifs non officiels
6 récapitulatifs bimensuels non officiels de l'état des contributions	6	Récapitulatifs bimensuels non officiels
Rapport faisant le point sur la composition des catégories aux fins du calcul des taux de contribution au maintien de la paix pour 2007-2009	Oui	Publié sous la cote A/61/139/Add.1
Division du financement des opérations de maintien de la paix		
26 rapports sur l'exécution du budget et prévisions budgétaires pour 13 missions en cours	29	Rapports concernant 13 missions en cours. L'établissement de rapports supplémentaires pour l'ONUCI, la MINUEE et la FINUL (mandats modifiés), et pour la MINUT (mandat nouveau) explique le nombre plus important que prévu.
1 rapport sur la situation financière actualisée de 20 missions terminées, 2 rapports sur l'exécution du budget pour 2 missions terminées (MINUSIL et MANUTO) et 1 rapport sur la liquidation définitive des avoirs (MINUSIL)	6	Soit 1 rapport sur la situation financière actualisée de missions achevées, 3 rapports sur l'exécution du budget de missions achevées (MANUTO, MINUSIL et ONUB), 1 rapport sur la donation d'éléments d'actifs (ONUB) et 1 rapport sur la liquidation d'actifs (MINUSIL)
8 rapports ou notes sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, y compris le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies	8	Rapports et notes
Division de la comptabilité		
3 états financiers consolidés et 40 états financiers individuels accompagnés de 16 tableaux, après traitement de quelque 350 000 opérations comptables et examen, analyse et consolidation des comptes des missions	3	États financiers consolidés
	44	États financiers individuels accompagnés de 19 tableaux, après traitement de 420 000 opérations comptables

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix sont gérées de manière plus efficace et plus rationnelle.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Service des contributions		
Calcul de 75 mises en recouvrement de contributions ou crédits	75	Opérations relatives à des mises en recouvrement de contributions ou crédits
10 avis de mise en recouvrement de contributions ou avis de crédit adressés aux États Membres	9	Avis adressés aux États Membres
Récapitulatif annuel exhaustif adressé aux États Membres ayant des arriérés de contributions ou des excédents de paiement ou des crédits impayés	Non	Faute de personnel, des rappels n'ont été adressés que pour certaines opérations de maintien de la paix dont les liquidités sont insuffisantes.
Reçus pour les contributions versées par les États Membres au titre des opérations de maintien de la paix (2 500)	2 500	Reçus
Notification, avant la fin de 2006, aux États Membres qui risquent de tomber sous le coup de l'Article 19 de la Charte des Nations Unies en 2007	Oui	Notifications
Division du financement des opérations de maintien de la paix		
Avis de paiement adressés aux pays qui fournissent des contingents ou des unités de police constituées	792	Avis de paiement
Émission régulière des autorisations de financement relatives aux missions et aux fonds d'affectation spéciale concernant le maintien de la paix	240	Autorisations de financement
Émission des autorisations relatives aux tableaux d'effectifs des missions	21	Autorisations relatives aux tableaux d'effectifs
Rapports financiers sur les fonds d'affectation spéciale concernant le maintien de la paix établis à l'intention des États Membres	20	Rapports
Mise en œuvre du système informatisé de budgétisation	Non	La mise en œuvre du système a été reportée à l'exercice 2007/08 par suite des retards enregistrés dans la passation de marchés pour la prestation de services de consultants.
Formation ou encadrement de 80 membres du personnel des missions (y compris celui de la Base de soutien logistique des Nations Unies) en ce qui a trait au système informatisé de budgétisation	Non	La mise en œuvre du système a été reportée à l'exercice 2007/08 par suite des retards enregistrés dans la passation de marchés pour la prestation de services de consultants.
Directives sur l'établissement et l'exécution du budget données aux missions sur place et à partir du Siège	Oui	

Formation de 292 membres du personnel de 10 missions de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à l'utilisation du mécanisme de contrôle des fonds

Formation de 80 membres du personnel de 4 missions de maintien de la paix au processus budgétaire axé sur les résultats lors d'un séjour dans chacune des missions

Formation de 50 membres du personnel de missions de maintien de la paix et de missions politiques spéciales au processus d'établissement du budget

Conception et mise en œuvre d'un logiciel de base de données en ligne concernant les sommes dues au titre des contingents et du matériel appartenant aux contingents, liées aux remboursements aux gouvernements qui les fournissent

Administration, auprès de 107 pays qui fournissent des contingents, d'un questionnaire sur les taux de remboursement pour le déploiement des contingents et des unités de police constituées, traitement des réponses reçues et établissement d'un rapport au Secrétaire général faisant état des conclusions de l'étude

Élaboration d'un modèle pour les besoins des missions extérieures en matière d'appui du Siège

Division de la comptabilité

Directives et conseils donnés aux opérations de maintien de la paix en ce qui concerne le Règlement financier et les règles de gestion financière, les conventions comptables, les procédures, les pratiques et les assurances

179 Agents formés dans 4 missions de maintien de la paix, à la BSLB et au Siège de l'Organisation. Le nombre moins élevé que prévu s'explique principalement par les conditions de sécurité à la MONUC et à la FINUL, les problèmes de connectivité rencontrés par la MINUS et le programme de travail chargé des membres des équipes de formation (qui n'ont pas pu se rendre sur le terrain).

25 Membres du personnel de la MINUS ayant bénéficié d'une formation concernant la budgétisation axée sur les résultats. Le nombre moins élevé que prévu s'explique par le programme de travail chargé des membres des équipes de formation (qui n'ont pas pu se rendre sur le terrain).

47 Membres du personnel des missions formés au processus d'établissement du budget au cours d'un atelier organisé au Caire

Non La mise au point du logiciel se poursuit, en vue d'une implémentation à compter du 1^{er} juillet 2008. Le retard s'explique par des problèmes de passation de marchés.

Non Produit reporté dans l'attente de l'examen par l'Assemblée générale des propositions du Secrétaire général figurant dans le rapport A/60/725 et Add.1

Non Les propositions élaborées par un groupe de consultants n'ont pas été approuvées car elles ne correspondaient pas aux spécifications.

Oui L'atelier des chefs de section des finances tenu du 3 au 7 décembre 2006 a porté notamment sur les conventions comptables, les Normes comptables internationales pour le secteur public, les accords passés avec donateurs et le lancement du projet de progiciel de gestion intégré (PGI).

Les méthodes comptables concernant la présentation des contributions volontaires en nature ont été simplifiées pour adoption à compter du 1^{er} juillet 2007.

	Des directives et conseils ont été donnés sur les dispositions relatives aux assurances et les clauses d'indemnisation des contrats se rapportant aux opérations de maintien de la paix, ainsi que sur les risques propres au maintien de la paix prévus dans les polices d'assurance proposées au Siège.
Approbation de quelque 16 000 décaissements en faveur d'États Membres, de membres du personnel et de fournisseurs	15 600 Décaissements
Négociation et gestion de 11 contrats-cadres d'assurance pour les opérations de maintien de la paix, notamment pour les opérations aériennes et la police mondiale d'assurance automobile	11 Polices d'assurance négociées pour les opérations de maintien de la paix, dont la police d'assurance contre les actes de violence et 2 polices couvrant les biens du Département des opérations de maintien de la paix au Siège de l'ONU
Négociation et gestion de contrats d'assurance maladie et d'assurance-vie pour les membres du personnel international des opérations de maintien de la paix et leurs proches	12 752 Membres du personnel et personnes à charge assurés. Tous les membres du personnel et personnes à charge pouvant y prétendre ont été couverts selon les arrangements relatifs au personnel sur le terrain.
Traitement de toutes les demandes d'indemnisation présentées aux compagnies d'assurances et au Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation	Oui Toutes les demandes ont été examinées et se trouvent à différents stades de règlement : <ul style="list-style-type: none"> • 96 nouvelles demandes ont été examinées par le Comité consultatif pour les demandes d'indemnisation • 2 nouvelles affaires relevant du Comité consultatif ont été examinées • 32 demandes d'indemnisation par des compagnies d'assurances présentées au Siège ont été traitées ou réglées conformément au contrat-cadre d'assurance responsabilité civile pour les opérations aériennes, à l'assurance contre les actes de violence et à la police mondiale d'assurance automobile
Amélioration du traitement des opérations comptables et des dossiers d'assurance – grâce, notamment, à l'automatisation du traitement des demandes de remboursement de frais de voyage et de la comptabilisation des contributions versées et des crédits remboursés aux États Membres – ainsi que des procédures d'établissement des rapports relatifs aux polices d'assurance et aux demandes d'indemnisation	Oui Les mesures visant à renforcer l'automatisation du traitement des demandes de remboursement des frais de voyage étaient en phase d'essai, en vue de leur entrée en application au cours du premier trimestre 2008. <p>Des directives ont été communiquées pour normaliser l'établissement des rapports sur l'assurance risques de guerre prévue dans les contrats d'affrètement d'aéronefs.</p>

Mise au point d'outils d'analyse et de recommandations concernant les nouveaux principes comptables découlant de l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public, notamment en matière d'immobilisation et de dépréciation des avoirs, et les principes régissant l'évaluation

Assistance aux activités de gestion des finances sur le terrain, notamment par la formation, l'encadrement en matière d'application des principes comptables et la fourniture de conseils concernant les changements demandés en matière de contrôles internes et de rectification des constatations d'audit

Comptabilité des stocks stratégiques pour déploiement rapide et poursuite de l'élaboration de directives comptables connexes

Trésorerie

Placements en dollars des États-Unis et en euros conformément aux directives approuvées par les Nations Unies

5 300 virements électroniques, 500 achats de devises et 4 200 dénouements d'opérations de placement réalisés pour le compte des missions de maintien de la paix

Rapports sur les placements et la gestion de la trésorerie des missions de maintien de la paix (250 rapports quotidiens, 12 rapports mensuels et 2 rapports semestriels)

Les crédits remboursés aux États Membres ont été automatiquement enregistrés et les résultats contrôlés.

Oui Une équipe de projet et des groupes de travail interdépartementaux sur les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) ont été formés.

Le processus d'adoption des conventions comptables a été mis en train.

30 conventions et méthodes comptables harmonisées, conformes aux normes IPSAS, ont été approuvées pour le système des Nations Unies.

Une première évaluation des méthodes retenues pour la formation aux normes IPSAS a été effectuée.

Oui Lors de l'atelier des chefs de section des finances tenu du 3 au 7 décembre 2006, des conseils ont été donnés sur les nouvelles procédures de règlement des factures, les modifications apportées au traitement des bordereaux interservices du PNUD et les procédures à accomplir en fin d'exercice.

Oui Les opérations concernant l'expédition de stocks stratégiques pour déploiement rapide (d'une valeur de 66,3 millions de dollars) et le règlement d'un montant total de 39,2 millions de dollars ont été dûment comptabilisées.

L'audit des stocks stratégiques pour déploiement rapide effectué par le Bureau des services de contrôle interne a été examiné et des orientations ont été définies.

Oui

2 746 Opérations de liquidation de placements. Le nombre moins élevé que prévu s'explique par la gestion commune des placements.

250 Rapports quotidiens

12 Rapports mensuels

2 Rapports semestriels

Mise en œuvre du plan de continuité des opérations pour les systèmes SWIFT et OPICS	Oui	De nouveaux tests sont nécessaires en ce qui concerne les sites retenus pour assurer la continuité des opérations.
Passage de OPICS à .NET	Non	L'assistance d'un prestataire de services a été demandée. Le projet devrait se poursuivre au cours de l'exercice 2007/08.
Mise en œuvre du système SWIFTNet FileAct pour le règlement de paiements globaux	Oui	Le système devait être utilisé pour le service de la paie avant la fin mars 2008.

c) Bureau de la gestion des ressources humaines

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix sont gérées de manière plus efficace et plus rationnelle.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Division des services opérationnels		
Publication d'avis de vacance de poste pour les postes financés au moyen du compte d'appui, au Siège	Oui	86 avis publiés
Présélection des candidats pour pourvoir les postes vacants au Département des opérations de maintien de la paix, y compris le personnel militaire et la police civile	Oui	9 320 candidats présélectionnés, dont des militaires et du personnel de police civile
Recrutement du personnel civil, militaire et de la police civile occupant au Siège des postes financés au moyen du compte d'appui et prolongation des contrats	Oui	335 dossiers traités, concernant notamment l'approbation de l'engagement ou du réengagement des candidats, la détermination de la classe en début de carrière et les procédures de recrutement correspondantes
Certification des chefs de l'administration et des administrateurs en chef du personnel civil des missions	Oui	74 dossiers traités
Conseils aux missions de maintien de la paix concernant la délégation de pouvoir en matière de gestion des ressources humaines, y compris des visites effectuées sur le site de 4 missions, et mise au point d'un outil informatique d'appui aux activités de suivi	Oui	Conseils fournis à 2 400 occasions 2 visites effectuées sur site (MINUSTAH et MONUC); 3 rapports de suivi publiés (pour la MINUSTAH, la MONUC et la FINUL)
Mise au point et exécution de plans d'action concernant les ressources humaines dans les missions en place	Oui	Élaboration et communication au Département des opérations de maintien de la paix d'un projet de prototype de plan d'action concernant les ressources humaines destiné aux opérations de maintien de la paix, que le Département a ensuite perfectionné en consultation avec le

Services de conseil au Département des opérations de maintien de la paix concernant la gestion des ressources humaines dans les missions, y compris les stratégies de dotation en effectifs sur le terrain et l'application des textes réglementaires

Approbation des promotions pour le personnel des missions et exercice de fonctions ne relevant pas du Service de la gestion du personnel du Département des opérations de maintien de la paix

Division de la valorisation des ressources humaines

Groupe du droit administratif

Traitement de demandes de révision de décisions administratives, d'affaires disciplinaires et de recours concernant le personnel civil des missions (50 affaires présentées officiellement)

Avis juridiques et recommandations concernant 25 affaires disciplinaires d'exploitation et de violence sexuelles (qui ne sont pas déléguées au Département), à toutes les étapes de la procédure

Bureau de la gestion des ressources humaines. L'exécution d'un projet pilote relatif à 5 missions est prévue pendant l'exercice 2007/08.

- Oui Conseils concernant le personnel au Siège (13 400 cas) donnés aux fonctionnaires, y compris les cadres, du Service administratif du Département des opérations de maintien de la paix. Services de gestion des ressources humaines (1 497 cas) fournis au personnel du Département au Siège
- Oui Examen de 262 promotions de fonctionnaires des missions. Services de gestion des ressources humaines (62 cas) concernant des questions qui ne relevaient pas des missions et approbation de 43 exceptions

114 Dossiers traités, soit :

- 37 demandes de révision reçues (nécessitant dans certains cas la préparation de lettres de révision), dont 28 au cours de la période considérée
- 29 affaires de recours traitées, dont 21 demandes reçues au cours de la période considérée
- 41 affaires disciplinaires traitées (6 liées à la passation des marchés), dont 35 demandes reçues au cours de la période considérée
- Activités non prévues à l'origine : représentation de 7 défendeurs dans des procédures aux fins de suspension de l'effet de la décision contestée

11 Affaires d'exploitation et de violence sexuelles, dont 3 demandes reçues au cours de l'exercice considéré

Les affaires d'exploitation et de violence sexuelles ont été moins nombreuses que celles prévues dans les estimations.

Groupe du droit administratif et Groupe de l'appui aux politiques

Formulation de conseils pratiques en vue de l'établissement de stratégies visant à prévenir l'exploitation et les violences sexuelles dans le cas du personnel civil, notamment établissement de politiques adaptées à chaque mission et conformes aux principes généraux et aux textes réglementaires applicables à l'ensemble du Secrétariat

Conseils et mise en commun des enseignements tirés de l'expérience en ce qui concerne l'administration de la justice, à l'intention de l'ensemble des missions

Groupe de l'appui aux politiques

Conseils et soutien à l'intention du Département des opérations de maintien de la paix dans le domaine de la gestion du personnel des missions, y compris l'interprétation et l'application des textes réglementaires

Oui Établissement des rapports du Secrétaire général sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et la violence sexuelles, contenant des données sur les plaintes pour exploitation et violence sexuelles dans les organismes des Nations Unies et décrivant les progrès accomplis dans l'adoption et l'application de mesures visant à prévenir l'exploitation et la violence sexuelles, et les mesures prises pour examiner les plaintes. Des directives concernant la mise en œuvre des dispositions de la circulaire ST/SGB/2003/13 devraient être définitivement arrêtées au cours de l'exercice 2007/08.

Oui Consultations avec le Département des opérations de maintien de la paix et les missions sur les recours, les affaires disciplinaires et d'autres questions intéressant les ressources humaines. Contribution à l'application de la politique de lutte contre l'exploitation et la violence sexuelles

Oui Fourniture d'une assistance au Département des opérations de maintien de la paix sur les questions de principe, par écrit (mémoires, courriers électroniques, par exemple) et oralement (à l'occasion de réunions et autres échanges de suivi avec les fonctionnaires), les conseils et le soutien portant sur ce qui suit :

- Poursuite de l'application de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale fixant à 5 % pour l'ensemble des missions, sous réserve de circonstances exceptionnelles, le quota de postes d'agent des services généraux et du Service mobile autorisés qui pourraient être pourvus par du personnel détaché par le Siège
- Avis sur la structure organisationnelle et les délégations de pouvoir, dans le cadre de la création du Département de l'appui aux missions
- Mise à jour, et conseils pour l'utilisation, des profils d'emploi types

Actualisation et adaptation des principes qui régissent les indemnités pour tous les membres du personnel civil des missions

Section des questions relatives aux conditions d'emploi

Révision des taux de l'indemnité de subsistance (missions) pour 9 missions de maintien de la paix

Réalisation d'enquêtes générales sur les salaires dans 2 missions et publication des barèmes des traitements (80) du personnel local des missions de maintien de la paix

- Précisions/avis sur les conditions d'emploi en vigueur (en particulier les questions concernant l'envoi d'effets personnels, les voyages autorisés, les personnes à charge et le congé dans les foyers) donnés notamment à l'occasion des réunions organisées toutes les deux semaines avec la Section des bureaux du Siège présents sur le terrain du Bureau de la gestion des ressources humaines pour mieux cerner les questions de principes relatives aux conditions d'emploi du personnel des missions de maintien de la paix
- Examen provisoire des politiques dans le cadre des efforts continus d'harmonisation des conditions d'emploi du personnel sur le terrain – formulation de principes pour le remplacement du régime du congé de récupération par le régime du congé de détente, par exemple
- Appui aux politiques avec l'éclaircissement des questions concernant les conditions d'emploi du personnel local des missions

Oui Élaboration de directives sur la nomination d'agents appelés à exercer des fonctions importantes de gestion des ressources financières et humaines et du matériel; révisions des directives provisoires sur la promotion des membres du personnel des missions

8 Révision de l'indemnité de subsistance (missions) dans 8 missions de maintien de la paix (FINUL, MINUEE, FNUOD, UNFICYP, MINUS, MINUT, UNMOGIP et MINUSTAH)

6 MINUT (Dili)

Enquêtes non comprises dans les prévisions :

FNUOD (Damas)

UNFICYP (Nicosie)

MINUS (Khartoum)

UNMOGIP (Karachi)

MONUC (Kinshasa)

- 24 barèmes des traitements établis pour le personnel local des missions susvisées

Établissement de 20 profils généraux d'emploi supplémentaires pour la catégorie du Service mobile dans les missions de maintien de la paix

- 56 barèmes des traitements actualisés pour d'autres sites de mission de maintien de la paix

- 12 Profils d'emploi types dont la version définitive a été arrêtée au cours de l'exercice 2006/07
- 8 Profils d'emploi types devant être soumis ou faire l'objet d'un dernier examen par le Département de l'appui aux missions

Bureau du Conseiller du personnel

Conseils au personnel dans le cadre du programme de préparation aux missions (liens avec le Siège grâce aux conseillers en poste dans chaque mission), mise au point de documents d'information à l'intention du personnel en mission, élaboration d'un programme d'appui aux cadres visant à gérer le départ en mission de leurs collaborateurs et leur retour

- Oui Programme de conseils au personnel exécuté dans 6 missions (ONUB, MINUS, MINUEE, MINUL, MONUC et ONUCI)

La coordination du programme de préparation aux missions a été confiée aux conseillers du personnel dans toutes les missions, sauf à la MINUEE où cette fonction est assurée par le responsable des ressources humaines

Élaboration ou mise à jour d'outils pédagogiques :

- Mise à jour de la plaquette sur la préparation aux missions
- Sélection d'outils pédagogiques et d'ouvrages devant figurer dans les bibliothèques des missions

Mise au point d'un système d'entraide pour l'appui aux missions en tant que programme d'appui aux cadres

- Oui Le site Web sur la préparation aux missions est opérationnel

- 10 Ateliers de préparation aux missions organisés à l'intention du personnel des missions : MINUS (4), ONUB (3), MINUEE (1) et MINUL (2)

Au total, les ateliers de préparation aux missions et activités d'appui aux missions ont touché 388 fonctionnaires et membres de leur famille.

Accès en ligne au programme de préparation aux missions et organisation de 10 ateliers de préparation aux missions à l'intention du personnel envoyé dans les missions de maintien de la paix et de leur famille, avant le déploiement, à l'arrivée et après le déploiement (entretien de départ et compte rendu de fin de mission)

Division des services médicaux

Formulation et actualisation des directives sanitaires relatives à la protection contre les menaces biologiques et autres risques

- Oui Les directives pour la préparation des services médicaux dans l'éventualité d'une pandémie de grippe ont été actualisées.

environnementaux pour la santé de l'ensemble des membres du personnel des missions de maintien de la paix, et maintien de la capacité d'intervention

Évaluation des services médicaux de 4 missions (MINUS, MINUEE, FINUL, FNUOD)

Évaluation d'un centre régional d'évacuation sanitaire lié aux missions de maintien de la paix (celui de Johannesburg, en Afrique du Sud)

Adaptation aux missions (16) des directives et procédures sanitaires visant l'ensemble des médecins du système des Nations Unies et les médecins des pays qui fournissent des contingents

Conseils et aide médicale technique à toutes les missions de maintien de la paix concernant le fonctionnement de 35 centres médicaux civils

Certification des compétences des candidats à des postes dans les services médicaux des missions de maintien de la paix (P-5, P-4, P-3 et Volontaires des Nations Unies) et mise à jour du fichier des médecins prêts à partir en mission

Examen médical de 600 candidats à l'affectation à une mission ou à un déplacement

2 000 entretiens préparatoires et consultations préalables à l'envoi en mission

Des échéanciers pour le suivi des effets des déchets toxiques ont été établis.

3 MINUEE, FINUL, ONUCI

Faute d'effectifs suffisants au Siège, la mission d'évaluation au Darfour a été effectuée par les médecins de la MINUS.

La visite envisagée à l'UNFICYP (au lieu de la FNUOD comme demandé par le Département des opérations de maintien de la paix) a été annulée pour des raisons de sécurité.

2 Missions d'évaluation à Nairobi et Doubaï

La mission d'évaluation à Johannesburg ayant eu lieu en mai 2006, il a été décidé d'effectuer des visites dans deux centres d'évacuation, à Nairobi et Doubaï. Des économies ont été réalisées en visitant ces centres au cours de la même mission.

17 Directives pour l'immunisation et la protection personnelle actualisées pour 16 missions de maintien de la paix

Activité non prévue :

Directives à l'intention des nouveaux médecins militaires affectés à la mission pour le Darfour

52 Formations médicales civiles

Le nombre plus important que prévu s'explique par la création de 17 nouvelles formations médicales civiles.

388 Nombre de curriculums examinés (pour 209 médecins, infirmiers et pharmaciens et 179 Volontaires des Nations Unies)

256 Un nombre plus important avait été prévu dans la perspective de la création d'une nouvelle mission au Darfour. Or, cette dernière n'avait pas encore été autorisée par le Conseil de sécurité à la fin de l'exercice considéré.

2 475 Les infirmiers ont assuré un nombre plus élevé de consultations du fait de l'augmentation de la demande émanant du Département des opérations de maintien de la paix.

Évaluation et suivi psychologiques (diagnostic, thérapie, renvoi à une structure extérieure, et visites de contrôle) préalables, ultérieurs à une mission pour 1 200 membres du personnel	725 Le nombre moins élevé que prévu des consultations psychologiques assurées s'explique par le retard apporté au déploiement d'un psychologue à plein temps. Au cours de l'exercice, seul un psychologue consultant à temps partiel a été engagé (1 jour par semaine pour un total de 36 jours). Le psychologue à plein temps a été recruté en août 2007
Vaccination de 1 700 membres du personnel du Département des opérations de maintien de la paix et des missions	1 330 Un nombre plus important avait été prévu dans la perspective d'une nouvelle mission au Darfour.
Distribution de 2 000 trousseaux médicaux à des agents des missions	1 430 1 250 trousseaux nouvelles 182 trousseaux regarnies Un nombre plus important avait été prévu dans la perspective d'une nouvelle mission au Darfour.
Soins médicaux et consultations à l'intention de 4 000 fonctionnaires des opérations de maintien de la paix et membres du personnel des missions en visite	3 800 Consultations assurées par des médecins (y compris des consultants radiologues)
Analyse des résultats de 8 000 examens médicaux suivis par des membres du personnel des missions, des candidats aux missions, des observateurs militaires et des membres de la police civile pour déterminer leur aptitude à être recrutés ou envoyés en déplacement	7 303 Les prévisions avaient été établies dans la perspective de la création par le Conseil de sécurité d'une nouvelle mission au Darfour pendant l'exercice considéré.
Certification des congés de maladie de 6 000 membres du personnel des missions et fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix	3 855 Les prévisions avaient été établies dans la perspective de la création par le Conseil de sécurité d'une nouvelle mission au Darfour pendant l'exercice considéré.
Conseils à la Caisse commune des pensions du personnel de l'ONU concernant 80 cas de pension d'invalidité à verser au personnel des missions du Département des opérations de maintien de la paix	72 Cas de pension d'invalidité concernant des fonctionnaires du Département des opérations de maintien de la paix soumis au Comité des pensions
Conseils au Département des opérations de maintien de la paix et aux missions concernant les évacuations et rapatriements sanitaires d'agents civils, d'observateurs militaires et de membres de la police civile et des contingents	621 Les prévisions avaient été établies dans la perspective de la création par le Conseil de sécurité d'une nouvelle mission au Darfour pendant l'exercice considéré
Conseils concernant l'indemnisation médicale de 400 membres du personnel civil, observateurs militaires et membres de la police civile et des contingents	447 Le nombre plus élevé que prévu s'explique par l'augmentation des demandes d'indemnisation médicale.

Saisie des données des examens médicaux subis par le personnel des missions dans le logiciel EarthMed (dossiers médicaux électroniques de l'ONU)

Oui Les résultats des examens médicaux sont incorporés dans le système EarthMed et disponibles dans les rapports statistiques.

Appui technique au personnel des missions de maintien de la paix concernant EarthMed

Oui Les certificats médicaux d'aptitude physique concernant tous les effectifs déployés dans les missions de maintien de la paix sont disponibles sous forme électronique dans IMIS et EarthMed

L'analyse de faisabilité concernant l'accès par les chefs des services médicaux aux dossiers médicaux des agents déployés dans les missions de maintien de la paix est achevée. Le projet pilote de mise en œuvre est en cours d'élaboration.

d) Bureau des services centraux d'appui

Réalisation escomptée 1 : Le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale, les autres organes intergouvernementaux et les pays qui fournissent des contingents ou des forces de police seront à même de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>

Section des archives et des dossiers

Recensement des dossiers d'archives à l'ONUCI et à la MINUK en vue de leur transfert immédiat ou futur au Siège

Oui L'évaluation des archives a été menée à bien à l'ONUCI en janvier 2007.

Les archives de la MONUG, de l'UNFICYP et de la MINUL ont été recensées sur place.

Communication de documents à l'Organisation et aux États Membres en réponse à des demandes d'accès aux archives relatives au maintien de la paix (1 000 demandes)

Oui Certaines archives relatives au maintien de la paix sont accessibles au public sur le site Web de la Section des archives et des dossiers.

Réalisation escomptée 3 : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>

Section des archives et des dossiers

Exécution de programmes de gestion des dossiers en fonction des besoins à l'ONUCI et à la MINUK

Non Le personnel de l'ONUCI a reçu des instructions. Les résultats n'ont pas été à la hauteur des prévisions à cause du manque de personnel. Des conseils ont été prodigués à la MINUK pour la réalisation d'un projet d'archivage visant à faciliter le transfert des

<p>Atelier sur la gestion des dossiers (gestion des dossiers, traitement des données sensibles, communication des données, gestion du contenu organisationnel) organisé à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi, à l'intention de 50 membres du personnel de toutes les opérations en cours</p>	<p>dossiers de l'autorité intérimaire à l'autorité qui lui succédera, et le rapatriement des archives relatives au maintien de la paix à la Section.</p> <p>Oui Un atelier sur la gestion des dossiers a été organisé à l'intention du personnel de 16 missions en juin 2007.</p>
<p>Mise au point d'un ensemble d'outils en ligne pour les opérations sur le terrain afin de donner des indications aux membres du personnel sur tous les aspects liés à la classification et à la gestion des données sensibles</p>	<p>Atelier de 4 jours : 9 exposés et 8 réunions de travail</p> <p>Un réseau de gestion en ligne des archives (géré par la Section des meilleures pratiques du Département des opérations de maintien de la paix) a été mis en place.</p> <p>Non Une politique globale d'accès à l'information doit d'abord être présentée à l'Assemblée générale.</p>
<p>Définition et présentation de la méthode à suivre pour rapatrier dans le système électronique de conservation des données de l'Organisation les données stockées dans des systèmes d'information non conformes mis en place sur le terrain</p>	<p>Oui Une stratégie a été mise en place pour le rapatriement via Lotus Notes des dossiers de la MANUTO.</p> <p>Des stratégies à plus long terme sont en cours d'élaboration avec le Service des communications et des technologies de l'information du Département de la gestion, dans le cadre du projet de gestion des contenus.</p>
<p>Services chargés du courrier et des opérations commerciales</p>	
<p>Distribution du courrier arrivant au Département des opérations de maintien de la paix</p>	<p>Oui 94 646 pièces de correspondance ont été ramassées ou distribuées aux bureaux du Département des opérations de maintien de la paix (soit 3,78 % de la charge de travail du Groupe de l'acheminement et de la distribution du courrier).</p>
<p>Division de l'informatique</p>	
<p>Appui à 29 liaisons par satellite et 500 canaux spécialisés connexes (voix et télécopie) pour assurer la liaison 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec 15 missions établies dans 17 lieux</p>	<p>43 Liaisons par satellite</p> <p>4 Liaisons par vidéoconférence</p> <p>450 Connexions (nombre total, téléphonie et transmission de données)</p> <p>51 Lieux desservis par des liaisons par satellite</p> <p>21 Lieux desservis par 6 lignes louées</p>
<p>Appui technique pour le raccordement à l'intranet, au Système intégré de gestion (SIG) et à CITRIX pour toutes les missions de maintien de la paix</p>	<p>Oui 350 comptes CITRIX permettent à 24 missions d'accéder au SIG. Les utilisateurs de toutes les missions sont raccordés à l'intranet par l'intermédiaire de la BSLB.</p>

Appui et entretien des centres de données et de l'infrastructure informatique du Département des opérations de maintien de la paix

Oui Tous les serveurs du Département des opérations de maintien de la paix bénéficient d'un appui de niveau I, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Utilisation à titre expérimental du progiciel de gestion de la relation client

Non Le progiciel de gestion de la relation client n'a pas pu être testé : le contrat de services techniques liés au logiciel n'a pas été conclu dans les temps en raison de retards imprévus dans la passation des marchés.

Utilisation à titre expérimental du progiciel de gestion des contenus

Non Le progiciel de gestion des contenus n'a pas pu être testé : le contrat de services techniques liés au logiciel n'a pas été conclu dans les temps en raison de retards imprévus dans la passation de marchés.

Mise en place d'un système de stockage des documents permettant d'assurer la sécurité des transmissions et de la mise en commun de données par l'Internet, en vue de remplacer les télécopieurs chiffants

Oui 97 comptes Cyber Ark ont été ouverts pour le Département des opérations de maintien de la paix en remplacement des télécopieurs chiffants.

Fourniture d'identifiants sûrs permettant l'accès à distance au réseau privé virtuel (RPV) et l'accès aux systèmes d'information SIG, CITRIX et Sedoc et au Système de gestion des adresses IP (IUAS)

Oui 49 identifiants pour l'accès au réseau privé virtuel ont été fournis au Département des opérations de maintien de la paix. Par ailleurs, le réseau privé virtuel reliant le Siège de l'ONU à la Base de Brindisi sert de plate-forme de communication pour les missions.

Assistance à l'exploitation (configuration, essai, déploiement et appui) et à l'entretien du logiciel budgétaire intégré de la Division du financement des opérations de maintien de la paix

Oui Le projet n'a débuté qu'en janvier 2007, car il a fallu inopinément faire un nouvel appel d'offres en raison de démêlés juridiques avec le fournisseur précédemment recommandé.

Section des voyages et des transports

Exécution d'un contrat conclu avec une société de messagerie pour le transport des effets personnels des observateurs militaires et de la police civile

Oui Le contrat a été mis en exécution en mars 2006 dans 14 États Membres, auxquels 5 autres États Membres se sont joints depuis lors.

Inspection de 7 500 autorisations de voyage

8 575 Le nombre de produits est plus important que prévu en raison de l'augmentation du nombre de voyages du personnel des missions de maintien de la paix, en particulier la MINUS, la MINUSTAH, la MINURCAT et la mission d'enquête de la MINUNEP.

Calcul des droits pour 3 800 demandes d'allocation d'une somme forfaitaire pour les voyages au titre du congé dans les foyers du personnel des missions

6 536 Le nombre de demandes traitées est plus important que prévu car les membres du personnel des missions ont été plus nombreux à demander le versement d'une somme forfaitaire pour les voyages au titre du congé dans les foyers.

Délivrance de 8 000 documents de voyage des Nations Unies et visas	8 288 Documents de voyages et visas délivrés
Formalités pour 3 600 expéditions (envoi des effets personnels, y compris traitement des demandes d'indemnisation par l'assurance)	5 489 Expéditions (envoi des effets personnels, y compris traitement des demandes d'indemnisation par l'assurance) Le nombre d'expéditions a été plus élevé que prévu en raison de l'accroissement de la fréquence de la relève du personnel de la MINUSTAH, de la MINUS et de la MINUNEP.
Réception et livraison de fournitures, de biens et de colis à des bureaux du Département des opérations de maintien de la paix au Siège (15 000)	14 950 Fournitures, biens et colis
Livraison de fournitures de bureau liées à 680 demandes adressées au Département des opérations de maintien de la paix	585 Demandes de fournitures de bureau réglées
Service des achats	
Passation de 300 marchés, y compris leurs avenants, émission de 2 000 bons de commande et renouvellement de 50 contrats-cadres (y compris leurs avenants) pour les opérations de maintien de la paix	292 Au total (202 contrats ordinaires et 90 contrats-cadres) 1 788 Bons de commande (avenants compris)
Inspection de la gestion des achats dans 8 missions de maintien de la paix	6 Missions (ONUCI, MINUL, FINUL, MINUSTAH, MINUS et MONUC) inspectées. En raison du manque de personnel et de l'énorme volume de travail, le Service des achats n'a pas été en mesure d'évaluer la gestion des achats à l'ONUB et à la MINUK.
Formation de 100 membres du personnel des missions à la fonction achats et à la passation de marchés	105 Personnes formées à la fonction achats et à la passation de marchés en 2006/07 : <ul style="list-style-type: none"> • 10 nouveaux fonctionnaires chargés des achats (P-3) • 20 membres du personnel du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (formation sur l'application du principe de la recherche du meilleur rapport qualité-prix et la déontologie en matière de passation des marchés) • 25 membres du personnel de la MONUC (programme pilote de formation aux achats) • 25 chefs de services d'achats (formation sur l'application du principe de la recherche du meilleur rapport qualité-prix)

Formation en gestion dispensée à 80 % des chefs de bureau des achats	Oui	Au cours de la conférence qui les a rassemblés au Siège de l'ONU en janvier 2007, tous les responsables des achats ont suivi une formation sur l'application du principe de la recherche du meilleur rapport qualité-prix dans la passation de marchés.
Prestation à toutes les missions de conseils techniques sur les aspects les plus complexes de la fonction achats	Oui	Des conseils et explications ont été régulièrement donnés à toutes les missions et au Département des opérations de maintien de la paix, et toutes les questions les plus complexes relatives à la fonction achats ont reçu une réponse rapide et pertinente. Des conseils et avis sont donnés tous les jours par téléphone, courrier électronique et note d'information.
Publication d'un manuel des achats révisé en vue de renforcer les mécanismes de contrôle interne	Non	Le projet définitif de la révision 4 a été présenté pour approbation (publié en novembre 2007).

H. Département de la sûreté et de la sécurité

Réalisation escomptée 3 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
13 rapports d'évaluation de la gestion de la sécurité dans les missions de maintien de la paix (MINURSO, MINUSTAH, MONUC, ONUB, FNUOD, UNFICYP, FINUL, MINUEE, MINUK, MINUL, MINUS, ONUCI et MONUIG)	19	Rapports d'évaluation de la gestion de la sécurité dans les missions ont été publiés [MINUSTAH (2), MONUC (2), FNUOD, MINUS/Darfour (2), UNFICYP (2), FINUL (2), MINUEE, MINUL, MINUT, UNMOGIP, ONUCI, MONUIG, ONUST et la nouvelle base d'appui des Nations Unies à Valence (Espagne)].
Organisation et administration de stage annuel de formation à la sécurité des missions de maintien de la paix à l'intention des conseillers et conseillers principaux en matière de sécurité	Oui	Le stage a été organisé du 11 au 15 juin 2007 à la Base des Nations Unies à Brindisi, avec 29 participants représentant 16 missions, le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de la sûreté et de la sécurité. Les 11 stages prévus pour la MINURSO et l'ONUB n'ont pas eu lieu par suite de la modification des besoins opérationnels. Le Département de la sûreté et de la sécurité a assuré son stage sur la gestion de l'information du 11 au 21 juin 2007, à la BSLB, avec 14 participants représentant 11 missions et l'équipe de pays de Sri Lanka.

Formation à la sécurité de 13 équipes de gestion de la sécurité de missions (MINURSO, MINUSTAH, MONUC, ONUB, FNUOD, UNFICYP, FINUL, MINUEE, MINUK, MINUL, MINUS, ONUCI et MONUIG)

- 4 Équipes de gestion de la sécurité de missions (UNFICYP, MINUL, MINUT et MONUIG) ayant reçu une formation complète
- 1 Exposé sur les questions de sécurité (ONUCI)
- 2 Chefs de mission (ONUST et UNMOGIP) ayant reçu une formation
- 3 Fonctionnaires habilités (MINURSO, FNUOD et FINUL) ayant reçu une formation

Des stages de formation n'ont pas pu être organisés pour certaines missions en raison des activités de planification non programmées au Darfour et au Tchad et l'évaluation de la nouvelle base des Nations Unies à Valence qui ont mobilisé les effectifs pendant un certain temps. Il a donc fallu modifier le programme initial pour pouvoir assurer les conditions de sécurité nécessaires au bon déroulement des activités prescrites ou prévues par le Département des opérations de maintien de la paix.

Sélection parmi 4 000 candidats du personnel de sécurité recruté sur le plan international des missions de maintien de la paix

- 7 307 Candidatures examinées. 1 660 candidats jugés aptes à s'acquitter de fonctions de sécurité dans les missions de maintien de la paix

Mise au point finale des procédures opérationnelles normalisées destinées aux groupes de soutien antistress des missions de maintien de la paix, large diffusion des procédures opérationnelles normalisées approuvées de 2005/06 auprès de tous les responsables du Département des opérations de maintien de la paix, avec affichage sur les sites Web de ce département et du Département de la sûreté et de la sécurité, et intégration dans le dossier d'initiation des nouveaux conseillers du Département des opérations de maintien de la paix

- Oui Les procédures normalisées sur la gestion du stress traumatique ont été arrêtées sous leur forme définitive et approuvées par le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité en mai 2007, puis diffusées aux groupes de soutien antistress des missions de maintien de la paix.

Au cours de 2 séminaires tenus du 10 au 23 mars à Glen Cove, New York, et du 9 au 21 juin 2007 à Paris, respectivement, 12 conseillers des missions (MANUI, FINUL, MINUL, MINUS (2 conseillers), MINUK, MANUA, BINUB, ONUCI, MONUC, BUNUTIL, MINUSTAH) ont suivi une formation en gestion des crises et du stress sanctionnée par un certificat.

Le dossier d'initiation destiné aux nouveaux conseillers (CD et brochure) est mis en distribution dans tous les sites de missions. Certaines missions ont ouvert des sites Web pour les conseillers antistress. Chaque mission est libre de décider d'afficher ou non le dossier d'initiation sur son site Web.

Assistance psychosociale au personnel des missions de maintien de la paix

Oui 4 592 membres de personnel des missions de maintien de la paix ont reçu une assistance psychosociale. 6 803 séances individuelles ont été organisées pour 1 769 personnes (3 ou 4 séances en moyenne par personne). 204 personnes ont participé à des séances de groupe.

Une formation à la gestion du stress a été dispensée à 1 264 fonctionnaires, dans le cadre de 33 ateliers, et 23 séances d'assistance technique ont été organisées pour le personnel des missions de maintien de la paix. 994 responsables des missions ont bénéficié de ces activités. 288 membres du personnel des missions ont participé à des programmes d'initiation organisés par le Service intégré de formation à Brindisi et Turin (Italie) et à Dar es-Salaam.

Module de formation actualisé sur les toxicomanies destiné aux conseillers antistress

Oui Le module de formation sur les toxicomanies actualisé a été distribué à tous les membres des groupes antistress; il est utilisé à la MINURSO.

Formation de 150 membres de la direction des équipes et de 900 agents de sécurité des missions de maintien de la paix aux normes, politiques, orientations, consignes, plans et procédures de sécurité et au recours aux armes à feu

954 Agents de sécurité ayant suivi les cours d'initiation en vue de l'obtention ou du renouvellement du permis de port d'armes et formés aux tactiques de défense, à la politique relative à l'utilisation de la force, à la protection rapprochée et à la sécurité incendie. 12 missions déployées ou appuyées par le Département des opérations de maintien de la paix ont bénéficié d'un appui à la formation (MINUSTAH, MONUC (2 stages), ONUB, MANUA, MANUI (3 stages), FINUL, BINUSIL, MINUL (11 stages), MINUS (2 stages), MINUT, ONUCI (2 stages) et MONUIG).

Présélection de 100 candidats à des postes de garde du corps dans les missions de maintien de la paix

1 124 Candidatures examinées. 207 candidats jugés aptes pour occuper des postes de garde du corps dans les missions de maintien de la paix. Le nombre de candidatures examinées plus élevé que prévu s'explique par le renforcement des effectifs du Département de l'appui aux missions, grâce à la nomination d'un responsable des ressources humaines uniquement chargé du domaine de la sécurité.
